

# CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2018

## Faits et chiffres

# **CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2018**

Faits et chiffres

**Édition anglaise**

*Facts and figures 2018*

Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie de ce document doit être adressée à la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg ou [publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int)).  
Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à la Division de la mobilisation des ressources et des relations avec les donateurs.

Couverture et mise en page :  
Service de la production des documents et des publications (SPDP), Conseil de l'Europe

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une relecture typographique et grammaticale de l'Unité éditoriale du SPDP.

© Conseil de l'Europe, août 2018  
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

# Table des matières

---

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES – TENDANCES ET ÉVOLUTIONS</b>	<b>6</b>
<b>SOURCES DE FINANCEMENT EXTRABUDGÉTAIRE EN 2018</b>	<b>7</b>
<b>DISTRIBUTION DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES EN 2018</b>	<b>12</b>
COOPÉRATION BILATÉRALE OU SPÉCIFIQUE À UN PAYS DONNÉ	13
COOPÉRATION THÉMATIQUE ET MULTILATÉRALE	18
CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	20
<b>PROGRAMMATION STRATÉGIQUE ET RELATIONS AVEC LES DONATEURS</b>	<b>21</b>
PARTENARIATS STRATÉGIQUES	21
GESTION DES RESSOURCES BASÉE SUR LES RÉSULTATS	22
GESTION ET REPORTING EFFICIENTS ET RATIONNELS DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES	22
SYSTÈMES DE MONITORING ET DE CONTRÔLE	22
LE CONSEIL DE L'EUROPE ET L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT	23
<b>CONCLUSION</b>	<b>25</b>
<b>ANNEXE 1</b>	<b>27</b>
<b>ANNEXE 2</b>	<b>51</b>



# Introduction

---

**L**e Programme et Budget biennal du Conseil de l'Europe répartit les activités normatives ainsi que les activités de suivi et de coopération de l'Organisation en trois piliers : Droits de l'homme, État de droit et Démocratie. Il présente les priorités et objectifs fixés et les ressources nécessaires pour les atteindre. Il explique l'affectation des crédits du Budget ordinaire et ses besoins en ressources extrabudgétaires.

■ Le Budget ordinaire finance normalement le fonctionnement des organes statutaires et autres instances de l'Organisation, les activités de suivi et normatives intergouvernementales et l'infrastructure administrative.

■ Les ressources extrabudgétaires sont la principale source de financement des programmes de coopération de l'Organisation. Avec le renforcement de la coopération, qui est l'un des éléments clés de la réforme lancée par le Secrétaire Général, les ressources extrabudgétaires sont devenues cruciales pour l'ensemble des travaux de l'Organisation. Elles comprennent les contributions volontaires versées par les États membres, par l'Union européenne (UE) et par d'autres sources, notamment des États observateurs, des États non membres et des sources non gouvernementales ou non souveraines.

■ Afin de garantir que les activités et les dépenses correspondantes portent bien sur les priorités approuvées, les contributions volontaires sont acceptées dans le cadre du Programme et Budget de l'Organisation. Ces contributions peuvent être affectées ou non à des projets approuvés par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

■ On trouvera dans la présente publication des données et des statistiques sur les ressources extrabudgétaires du Conseil de l'Europe en 2018<sup>1</sup>.

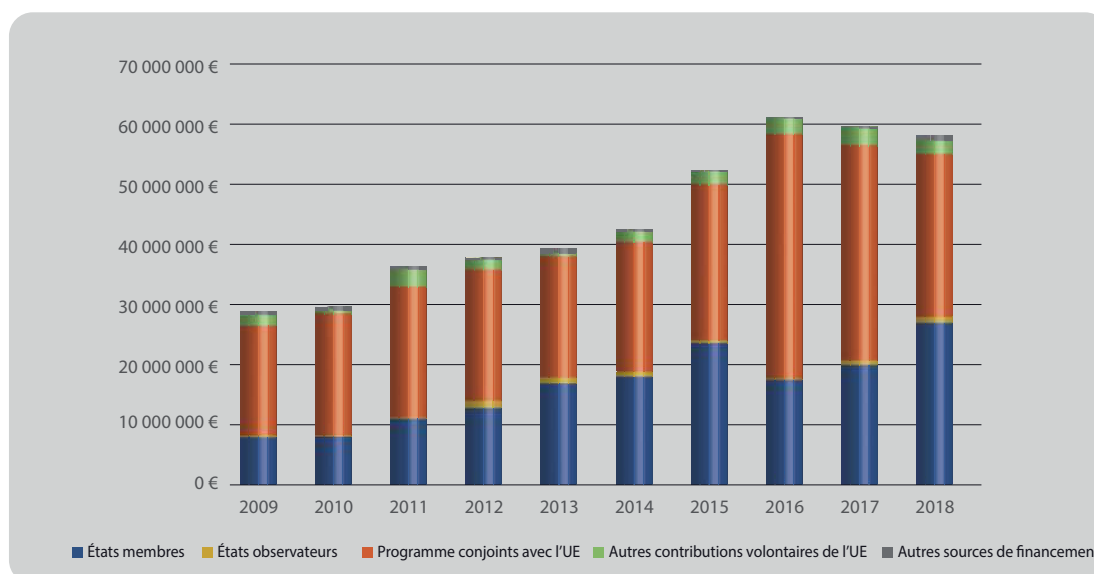
---

1. Sur la base des montants réellement versés sur le compte bancaire de l'Organisation entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018.

# Contributions volontaires – tendances et évolutions

■ L'histogramme ci-dessous illustre l'évolution des recettes extrabudgétaires du Conseil de l'Europe de 2009 à 2018.

**Figure 1 – Recettes extrabudgétaires du Conseil de l'Europe 2009-2018**



■ Sur les dix dernières années,

- ▶ les recettes extrabudgétaires ont plus que doublé, passant de 28 857 638 € en 2009 à 58 118 931 € en 2018 (+101 %);
- ▶ les contributions volontaires d'États membres ont plus que triplé, passant de 7 964 283 € en 2009 à 26 930 159 € en 2018 (+238 %);
- ▶ les recettes provenant de l'Union européenne dans le cadre des Programmes conjoints ont augmenté de 48 %, passant de 18 269 761 € en 2009 à 27 054 607 € en 2018;
- ▶ les autres contributions de l'Union européenne ont augmenté de 24 % sur la même période, passant de 1 786 746 € en 2009 à 2 218 752 € en 2018;
- ▶ les contributions annuelles des États observateurs s'échelonnent entre 177 610 € (2010) et 1 253 290 € (2012), et se sont élevées à 990 975 € en 2018;
- ▶ le total des recettes extrabudgétaires s'est élevé à 445 523 814 € de 2009 à 2018.

■ En 2018,

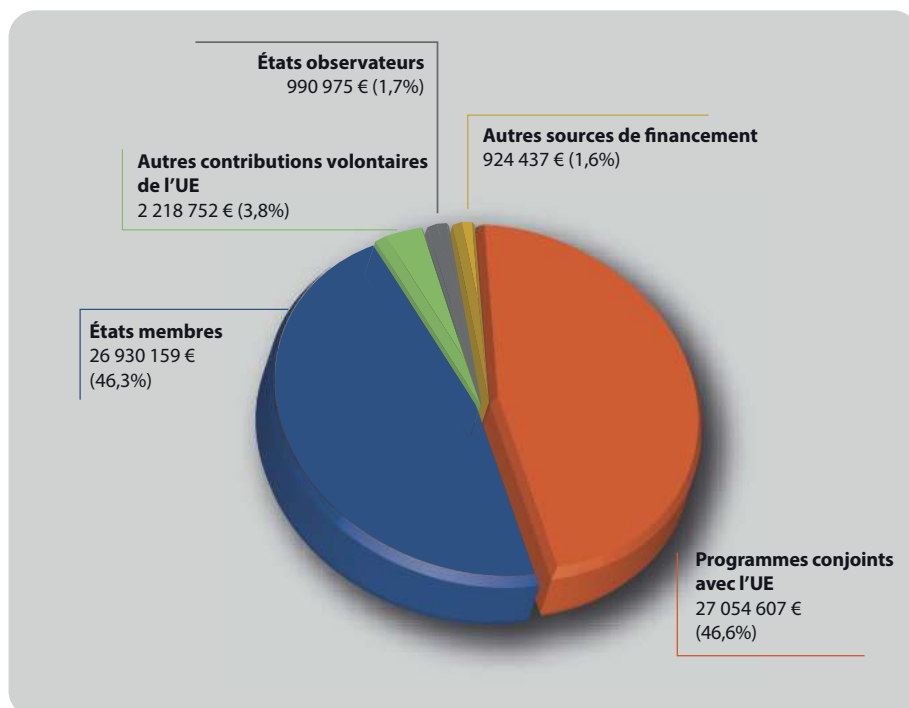
- ▶ les recettes extrabudgétaires se sont montées à 58 118 931 €, en baisse de 2,4 % par rapport l'année précédente;
- ▶ les contributions volontaires d'États membres<sup>2</sup>, en revanche, ont augmenté de 35,7 % sur une année et ont représenté 46,3 % du total des recettes extrabudgétaires en 2018;
- ▶ un nombre record d'États membres (44 sur 47) ont versé des contributions volontaires en 2018;
- ▶ les recettes perçues dans le cadre des Programmes conjoints du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne ont diminué de 24 % par rapport à 2017, mais elles représentent encore 46,6 % du total des recettes extrabudgétaires;
- ▶ les autres contributions volontaires de l'Union européenne, hors Programmes conjoints, ont diminué de 27 % et représentent 3,8 % du total des recettes.

2. Y compris le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF) et les mécanismes de subvention de l'Espace Economique Européen (EEE) et de la Norvège.

# Sources de financement extrabudgétaire en 2018

■ Le volume global de recettes extrabudgétaires (58 118 931 €) comprend les contributions volontaires provenant d'États membres, de l'Union européenne et d'autres sources, notamment d'États observateurs, d'États non membres et d'acteurs non étatiques.

**Figure 2 – Ressources extrabudgétaires en 2018**



■ En relatif, la part du financement du Programme et Budget assurée par les recettes extrabudgétaires par rapport à celle assurée par le Budget ordinaire (au total 244 477 300 €), a augmenté, passant de 22,9 % en 2017 à 23,8 % en 2018.

## Recettes provenant des États membres

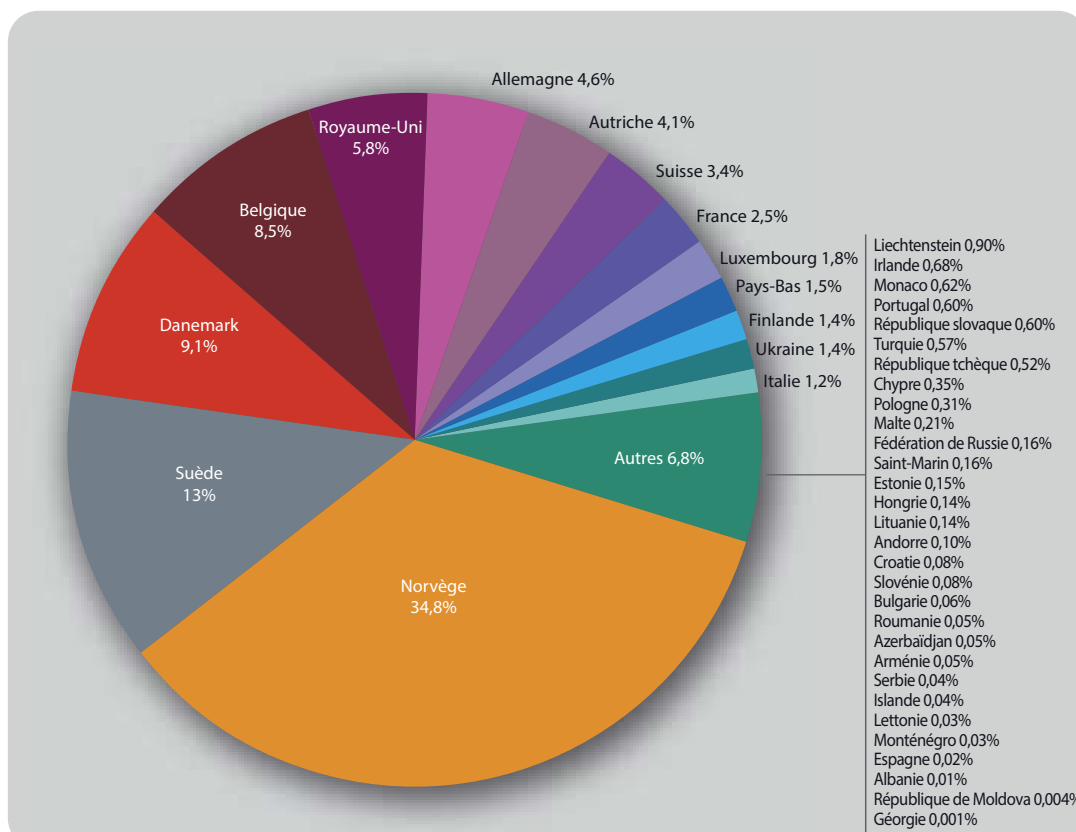
■ En 2018, 44 des 47 États membres ont versé des contributions bilatérales au Conseil de l'Europe (35 en 2017) pour un montant total de 24 820 031 €<sup>3</sup>.

■ Sept pays ont contribué à hauteur de plus d'un million d'euros en 2018. La Norvège est toujours le plus gros donateur bilatéral, bien que sa part du volume total des contributions des États membres ait diminué, passant de 44 % en 2017 à 34,8 % en 2018. Elle est suivie par la Suède, avec 13 % du volume total des contributions des États membres, elle-même suivie par le Danemark (9,1 % du total), la Belgique (8,5 %), le Royaume-Uni (5,8 %), l'Allemagne (4,6 %) et l'Autriche (4,1 %). La concentration est restée relativement stable, les dix premiers pays représentant 81 % du total des recettes provenant d'États membres en 2018 (80 % en 2017).

3. Les informations sur chaque donateur ne couvrent ni leurs contributions au HRTF ni les subventions de l'EEE qui sont présentées de manière distincte.



**Figure 3 – Contributions volontaires bilatérales d’États membres en 2018**



■ Outre leurs contributions bilatérales individuelles, des États membres ont soutenu l’action du Conseil de l’Europe via le Fonds fiduciaire pour les droits de l’homme (HRTF)<sup>4</sup> et le mécanisme de subvention de l’Espace économique européen (EEE)<sup>5</sup>. Les décaissements du HRTF en faveur du Conseil de l’Europe se sont montés à 1 217 220 € en 2018. Le mécanisme de subvention de l’EEE a fourni une contribution directe de 892 908 € au titre de son accord de coopération stratégique avec le Conseil de l’Europe.

■ En comptant les contributions réalisées par le biais du HRTF et dans le cadre du mécanisme de subvention de l’EEE, le volume global des recettes provenant d’États membres a augmenté de 35,7 % par rapport à l’année précédente et s’est monté à 26 930 159 €. De ce fait, la part des États membres dans le volume total des ressources extrabudgétaires a sensiblement augmenté, passant de 30 % du total en 2017 à 46,3 % en 2018. Pour plus de détails sur les contributions individuelles des États membres en 2018, voir les annexes au présent document.

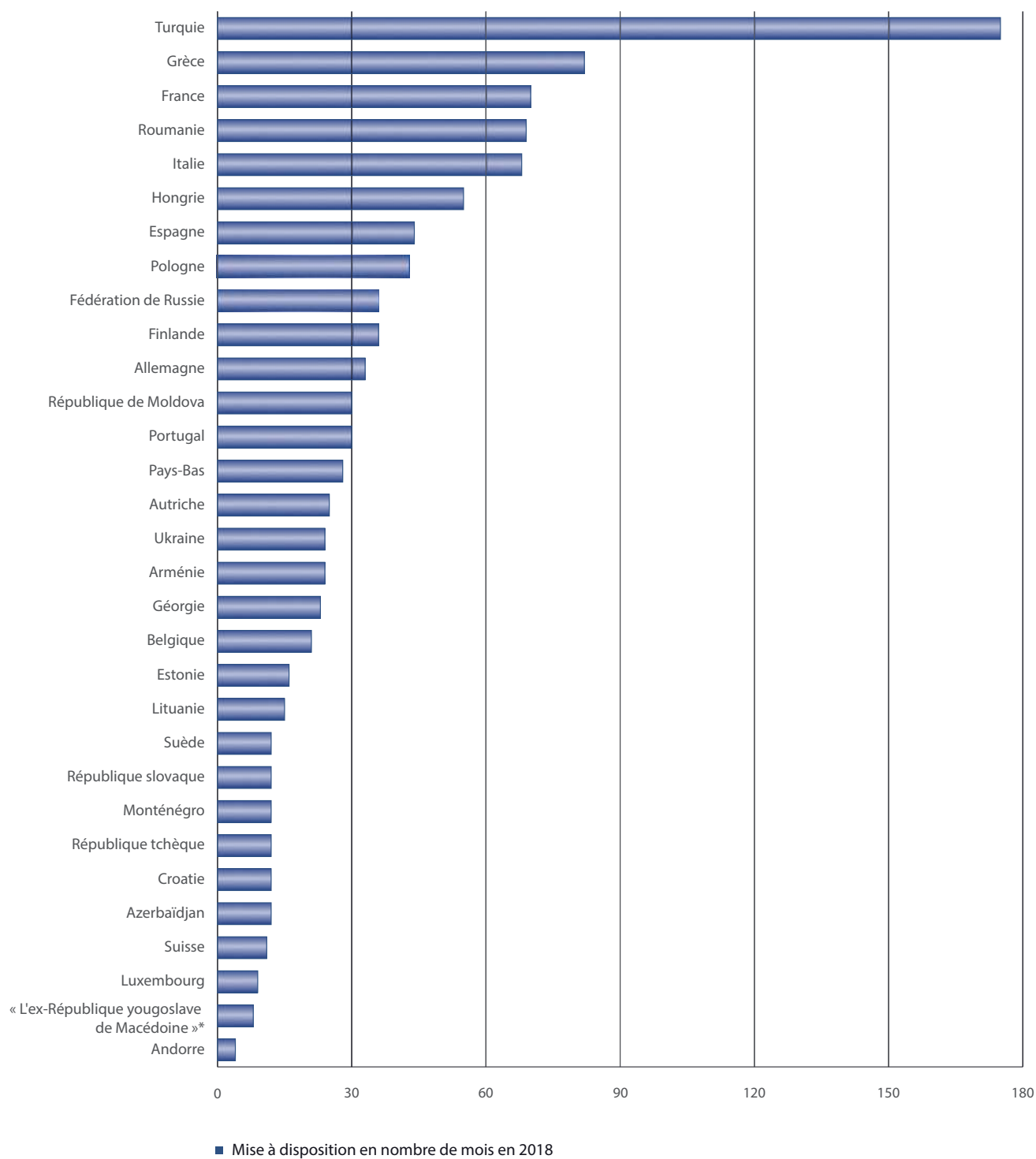
### Personnel mis à disposition par des États membres

■ Les États membres ont continué de soutenir l’action du Conseil de l’Europe en mettant des fonctionnaires nationaux à sa disposition. Ces mises à disposition ne sont pas incluses, en tant que telles, dans la définition des contributions volontaires, mais n’en restent pas moins considérées comme un complément aux contributions financières.

■ Comme en 2017, 31 des 47 États membres ont mis des fonctionnaires nationaux à la disposition de l’Organisation en 2018. La figure 4 illustre les mises à disposition en équivalent mois en 2018. Le total des mois de mise à disposition en 2018 équivaut à la mise à disposition du Conseil de l’Europe de 87 fonctionnaires nationaux à temps plein.

4. Le HRTF réunit 7 contributeurs : la Finlande, l’Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, la Suisse et le Royaume-Uni.  
5. Le mécanisme de subvention de l’EEE réunit 3 contributeurs : l’Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

**Figure 4 – Mises à disposition du Conseil de l'Europe par des États membres en 2018 (en mois)**



\* A compter du 12 février 2019, le nom officiel du pays est devenu la Macédoine du Nord.

## Recettes provenant de l'Union européenne

■ Bien que les recettes annuelles aient diminué de 24,2 % par rapport à l'année précédente, l'Union européenne est restée en 2018 le plus gros contributeur aux activités de coopération du Conseil de l'Europe. L'Union a fourni 46,6 % du total des recettes extrabudgétaires. Les recettes provenant de l'Union au titre des Programmes conjoints avec le Conseil de l'Europe se sont élevées à 27 054 607 € en 2018. Les autres contributions volontaires de l'Union, hors Programmes conjoints, se sont montées au total à 2 218 752 € en 2018.

### Partenariats stratégiques avec l'Union européenne

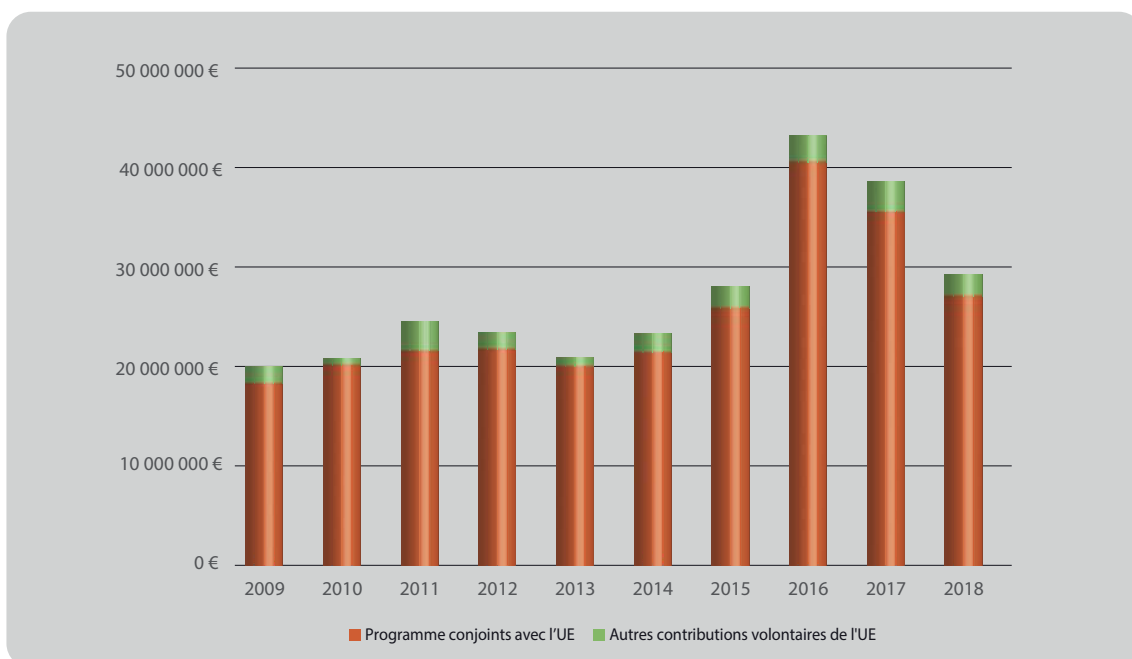
Le Conseil de l'Europe a développé un partenariat stratégique avec l'Union européenne. En 2014, le Conseil de l'Europe et la Commission européenne ont signé une Déclaration d'intention en vue de renforcer la coopération.

Cette déclaration a été suivie par l'accord sur un « Cadre de coopération programmatique » (PCF), rebaptisé Partenariat pour une bonne gouvernance (PGG) en juin 2017. Cofinancé par l'Union et par le Conseil de l'Europe (à hauteur de 85 % et 15 % respectivement) et exécuté par ce dernier, le budget du PGG se monte à 36 millions d'euros (2015-2018) pour les six pays du Partenariat oriental. La deuxième phase du PGG (PGG-II) dispose d'un budget total de 17,5 millions d'euros pour la période 2019-2021 (80 % financé par l'Union européenne et 20 % par le Conseil de l'Europe).

L'objectif du Programme Sud III (2018-2020) est de renforcer les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie dans le sud de la Méditerranée, conformément aux normes européennes et internationales. Ce programme dispose d'un budget total de 3,34 millions d'euros (90 % provenant de l'Union européenne, et 10 % du Conseil de l'Europe).

La Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie (2016-2019), d'un montant de 25 millions d'euros (80 % provenant de l'Union européenne, et 20 % du Conseil de l'Europe), aide les bénéficiaires à se conformer aux normes du Conseil de l'Europe et à l'acquis de l'Union européenne.

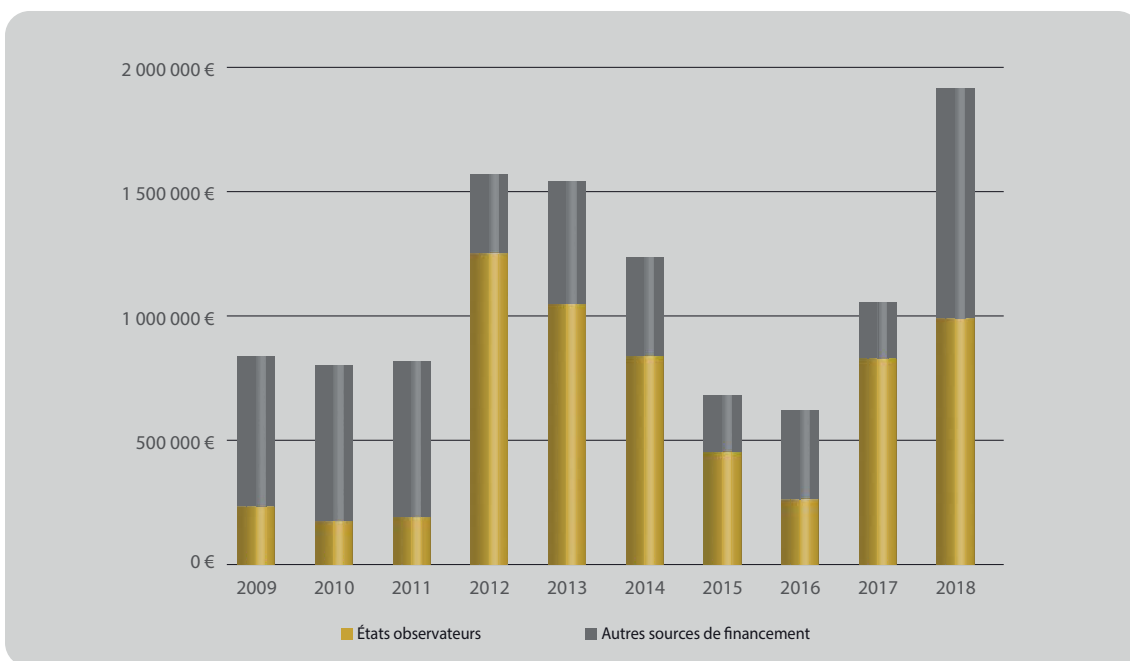
Figure 5 – Recettes provenant de l'Union européenne sur la période 2009-2018



## Recettes provenant d'États observateurs et financements d'autres sources<sup>6</sup>

Des contributions volontaires d'un montant total de 990 975 € ont été versées au Conseil de l'Europe par des États observateurs<sup>7</sup>. Ces contributions volontaires ont représenté 1,7 % du total des recettes extrabudgétaires en 2018, soit une légère hausse par rapport à 2017 (1,4 %). D'autres pays partenaires et acteurs non étatiques<sup>8</sup> ont versé 924 437 €. Ainsi, leur part du total a augmenté, passant de 0,4 % en 2017 à 1,6 % en 2018.

**Figure 6 – Recettes provenant d'États observateurs et d'autres sources sur la période 2009-2018**



Pour plus de détails sur les contributions volontaires par donateur reçues en 2018, voir en annexe.

6. Organisations non gouvernementales ou non souveraines.

7. Saint-siège, Japon, Mexique et États-Unis d'Amérique.

8. Réseau Aga Khan de développement, Fondation Charta 77, European Lotteries, Fund to End Violence Against Children, Île de Man, Israël, Université linguistique d'État de Moscou, Organisation internationale de la Francophonie, Qatar, États de Jersey, Vaclav Havel Library et World Lottery Association.

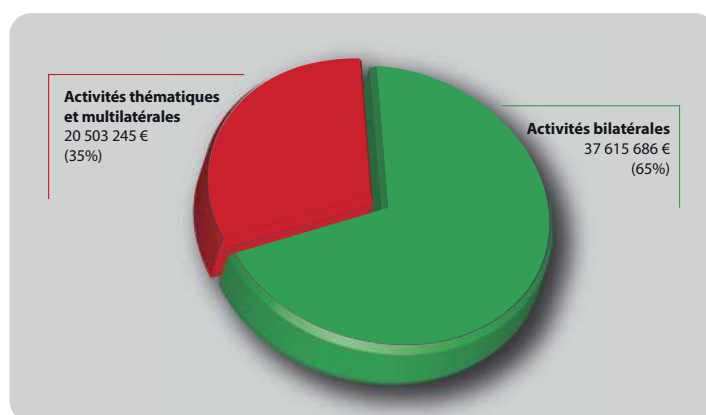
# Distribution des ressources extrabudgétaires en 2018

Les ressources extrabudgétaires soutiennent des projets approuvés dans le cadre du Programme et Budget du Conseil de l'Europe. Elles constituent une source majeure de financement pour les activités d'assistance que mène l'Organisation par le biais de plans d'action ou de documents de coopération propres à des pays donnés et pour les actions thématiques. Ces documents de coopération sont approuvés par le Comité des Ministres sur demande, et concernent notamment l'assistance ciblée destinée aux pays voisins.

Le montant total de 58 118 931 € reçu en contributions volontaires a été affecté comme suit :

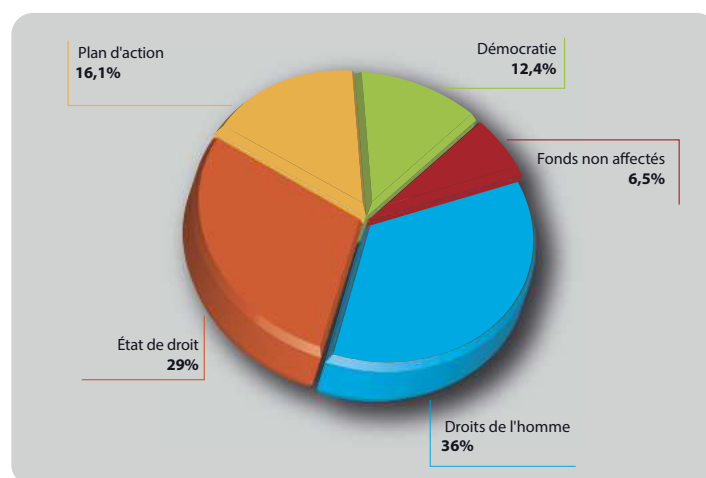
- ▶ 65 % pour les activités bilatérales<sup>9</sup>,
- ▶ 35 % pour les activités thématiques et multilatérales<sup>10</sup>.

Figure 7 – Distribution des ressources extrabudgétaires en 2018



En 2018, 36 % du total des recettes extrabudgétaires (20 915 653 €) sont allés au pilier droits de l'homme de l'Organisation. 29 % (16 877 705 €) des recettes ont été affectés aux activités relevant du pilier État de droit et 12,4 % (7 191 881 €) aux activités destinées à soutenir la démocratie. Une part de 16,1 % des recettes (9 341 052 €) a permis de soutenir des plans d'action ou des documents de coopération thématiques ou concernant des pays donnés et enfin 6,5 % (3 792 940 €) était sans affectation spécifique. L'augmentation continue de la part des crédits sans affectation a permis d'améliorer la capacité de l'Organisation à répondre avec plus de souplesse aux besoins de coopération émergents.

Figure 8 – Ventilation des recettes extrabudgétaires en fonction des trois piliers d'activité de l'Organisation : Droits de l'homme, État de droit et Démocratie



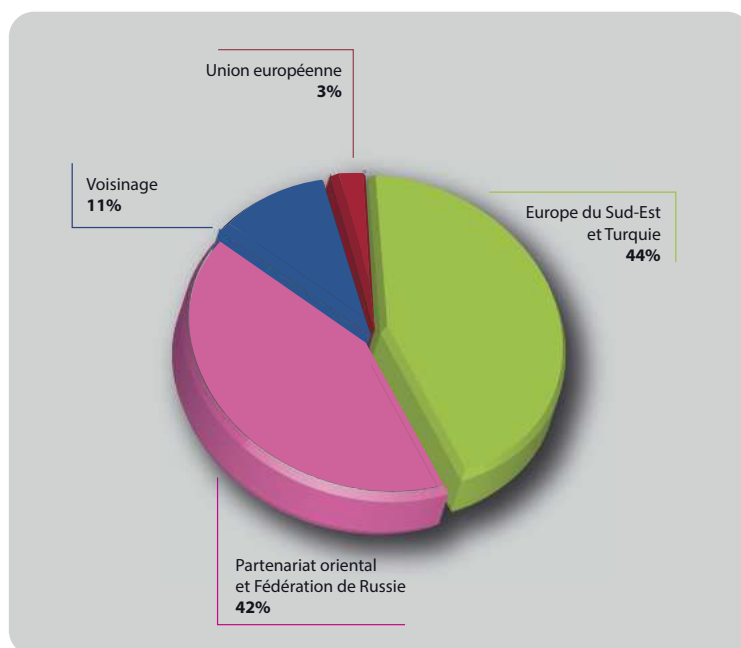
9. Dans l'ensemble du présent document, on entend par activités bilatérales des activités réalisées dans un pays donné.

10. Dans l'ensemble du présent document, on entend par activités multilatérales des activités bénéficiant à plusieurs pays et/ou à tous les États membres.

## COOPÉRATION BILATÉRALE OU SPÉCIFIQUE À UN PAYS DONNÉ

- En 2018, 37 615 686 € au total ont été alloués à des activités bilatérales ou spécifiques à un pays donné:
  - ▶ 42 % ont été affectés en faveur de pays d'Europe orientale<sup>11</sup> (en baisse par rapport à 2017, avec 54 %);
  - ▶ 44 % sont allés à des projets dans des pays d'Europe du Sud-Est<sup>12</sup> et en Turquie (en hausse par rapport à 2017, avec 30 %);
  - ▶ 11 % ont soutenu des projets dans les pays du voisinage (inchangé);
  - ▶ 3 % ont bénéficié à des projets réalisés dans des pays membres de l'Union européenne (2 % en 2017).

**Figure 9 – Répartition géographique des contributions extrabudgétaires en faveur d'activités bilatérales ou propres à un pays donné**



### Europe orientale (Pays du Partenariat oriental et Fédération de Russie) – 15 571 016 €

■ Les contributions volontaires en faveur de cette région ont diminué de 40 % par rapport à l'an dernier pour atteindre 15 571 016 € en 2018. Le principal donateur a été la Norvège (30 % du total des contributions) suivi par la Suède (19 %), le Danemark (14 %), l'Union européenne (11 %), le Royaume-Uni (7 %), l'Autriche (6 %) et le HRTF (5 %). Les contributions bilatérales de seize états membres<sup>13</sup> représentent les 8 % restant des fonds destinés à cette région.

■ L'Ukraine est restée le premier pays bénéficiaire de la région. Les activités de coopération en sa faveur ont reçu un montant de 5 128 427 €, soit 33 % des montants alloués à la région. La Géorgie est passée au deuxième rang (elle occupait la quatrième place en 2017), avec 21,8 % des montants alloués. L'Arménie a été le troisième plus gros bénéficiaire (15,4 %), suivie de près par la République de Moldova (14,6 %) à la quatrième place. La part de la Fédération de Russie a augmenté, passant de 3 % tout juste l'an dernier à 12,9 % en 2018. Au sixième rang, l'Azerbaïdjan a vu sa part diminuer, passant de 14 % en 2017 à 2,2 %. Enfin, le Bélarus a reçu 0,1 % des contributions volontaires destinées à la région.

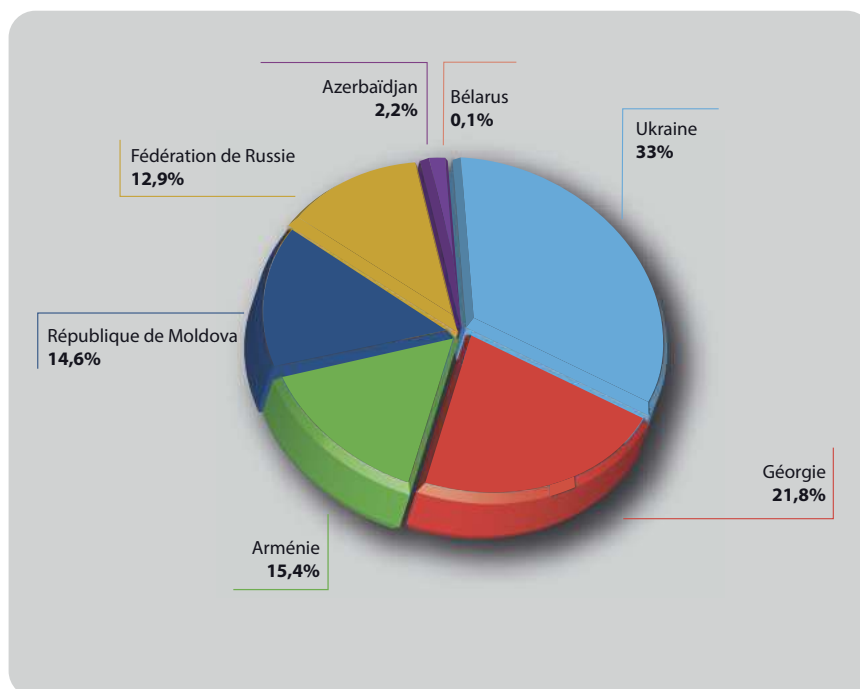
11. Pays du Partenariat oriental (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, République de Moldova, Ukraine et Bélarus) et Fédération de Russie.

12. Albanie, Bosnie-Herzégovine, « l'ex-République yougoslave de Macédoine »\*, Monténégro, Serbie et Kosovo\*\*.

\*\* Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

13. Bulgarie, République tchèque, Estonie, Finlande, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suisse et Turquie.

Figure 10 – Répartition des ressources extrabudgétaires en Europe orientale



#### Les ressources extrabudgétaires ont facilité la réforme de la décentralisation en Ukraine

- ▶ Grâce aux ressources extrabudgétaires, le Conseil de l'Europe est resté le principal conseiller du gouvernement ukrainien et de la Verkhovna Rada pour la conception et la mise en œuvre de la réforme de la décentralisation. Le nombre de communautés de communes a atteint 876 fin 2018, dont 211 ont été créées en 2018. Selon une enquête menée par l'Institut international de sociologie de Kiev, 80 % des personnes ayant répondu déclarent avoir connaissance de la réforme de la décentralisation, 58 % estiment que cette réforme est nécessaire, et 45 % constatent des améliorations dans leur vie quotidienne qui sont le fruit de la réforme.

#### Des contributions volontaires ont contribué à promouvoir les droits de l'homme en République de Moldova

- ▶ Des ressources extrabudgétaires ont permis au Conseil de l'Europe d'aider la **République de Moldova** à mettre son système de justice pénale davantage en conformité avec les normes et les recommandations de l'Organisation. Fait majeur, l'Ombudsman a été ré-accrédité au « statut A » par l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme, ce qui confirme son niveau de conformité avec les Principes de Paris des Nations Unies. Le Conseil pour l'égalité a été accepté comme membre du Réseau européen des organismes de promotion de l'égalité (EQUINET), et a adopté un code d'éthique fondé sur des recommandations formulées par le Conseil de l'Europe.

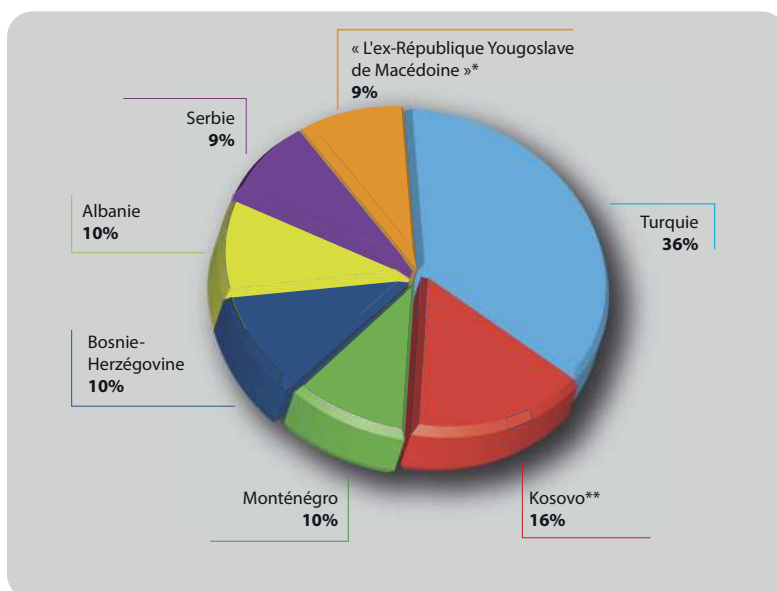
#### Le Conseil de l'Europe a appuyé le renforcement de l'État de droit en Arménie

- ▶ En 2018, l'**Arménie** a adopté un nouveau code de procédure pénale et une loi sur la médiation. Un projet financé par des contributions volontaires a contribué au renforcement des mécanismes d'arbitrage et de médiation, tout en ouvrant la voie à un éventuel financement des activités de suivi de mise en œuvre. En parallèle, l'indépendance de la justice a été renforcée par l'adoption en 2018 de la loi constitutionnelle sur le code judiciaire. La loi était pour l'essentiel conforme à l'avis formulé par la Commission de Venise, l'organe consultatif indépendant du Conseil de l'Europe en matière de droit constitutionnel.

## Europe du Sud-Est et Turquie – 16 642 287 €

- Les contributions volontaires reçues en faveur des activités menées en Europe du Sud-Est et en Turquie se sont élevées à 16 642 287 € en 2018, soit une augmentation de 37 % par rapport à l'an dernier. L'Union européenne a conforté sa position de plus gros donateur en faveur de la région, sa part du total des recettes étant passée de 82 % en 2017 à 92 % en 2018. La Norvège a apporté 7 % des contributions en faveur de la région. La Suisse et le Royaume-Uni complètent la liste des donateurs et représentent le 1% restant.

**Figure 11 – Répartition des recettes extrabudgétaires en Europe du Sud-Est et en Turquie**



■ La Turquie est devenue le premier bénéficiaire de la région, sa part étant passée de 7 % en 2016 à 36 % en 2018. Le Kosovo\*\* a été le deuxième bénéficiaire, avec 16 % du total des contributions. Ces deux pays sont suivis par la Bosnie-Herzégovine, l'Albanie et le Monténégro (10 % chacun), et la Serbie et « l'ex-République yougoslave de Macédoine »\* (9 % chacun).

### Des contributions volontaires ont permis de renforcer la protection des droits de l'homme au Kosovo\*\*

Un projet du Conseil de l'Europe a permis de renforcer la capacité du mécanisme national de prévention (MNP) au Kosovo\*\*. Grâce à ce projet, la capacité du MNP à accéder sans restriction aux lieux de privation de liberté a été améliorée, comme le montrent l'augmentation du nombre de visites et la couverture médiatique, qui s'est élargie. En parallèle, le projet a permis de renforcer la capacité de l'Ombudsman à mieux exercer ses fonctions. En conséquence, les recommandations et les interventions ex officio de l'Ombudsman ont plus que doublé sur la période de référence, pendant laquelle plus de 200 communiqués de presse ont été publiés sur diverses questions.

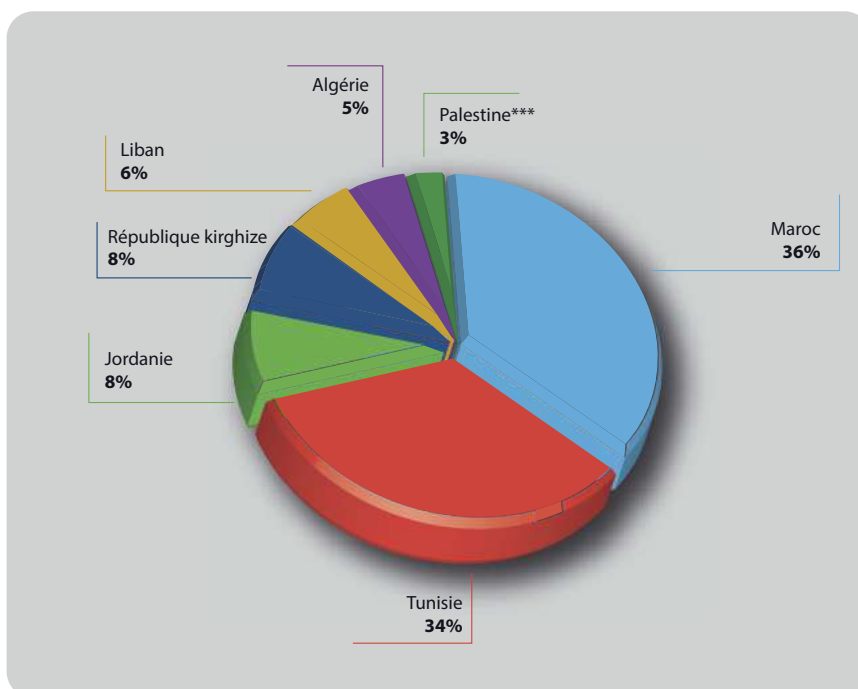


## Pays du voisinage – 4 226 325 €

■ Par rapport à l'année précédente, les contributions volontaires en faveur des pays du voisinage ont diminué de 25 %, passant de 5 672 030 € à 4 226 325 €. Ces contributions ont soutenu des projets en faveur de sept bénéficiaires dans le sud de la Méditerranée et en Asie centrale<sup>14</sup>. L'Union européenne a apporté 76 % du total des contributions au titre de Programmes conjoints ciblant ces pays. La Norvège a versé 22 % du total des contributions, tandis que la Turquie et Monaco ont fourni les 2 % restants.

■ Le Maroc qui a reçu 36 % des fonds, a été le plus gros bénéficiaire dans la région, suivie par la Tunisie (34 %), la Jordanie (8 %), la République kirghize (8 %), le Liban (6 %), l'Algérie (5 %) et la Palestine\*\*\* (3 %).

**Figure 12 – Répartition des recettes extrabudgétaires dans les Pays du voisinage**



### Des ressources extrabudgétaires ont permis de renforcer le système judiciaire du Maroc

Un projet bilatéral Union européenne/Conseil de l'Europe a contribué à renforcer l'indépendance et à améliorer l'efficacité et la qualité de la justice au Maroc. Ce projet a permis au Maroc de participer à l'exercice d'évaluation générale des systèmes judiciaires sur un pied d'égalité avec les membres de la Commission européenne du Conseil de l'Europe pour l'efficacité de la justice (CEPEJ). Le projet s'est achevé en juin 2018 et l'exercice a donné lieu à une large utilisation des outils de la CEPEJ.

14. Algérie, Jordanie, République kirghize, Liban, Maroc, Palestine\*\*\* et Tunisie.

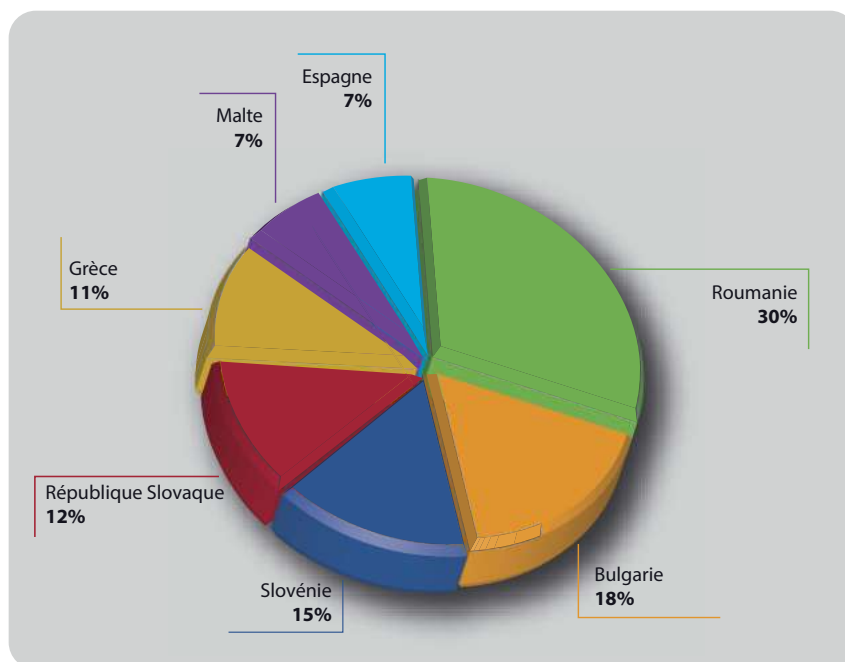
\*\*\* Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque état membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

## États membres de l'Union européenne – 1 176 058 €

Les contributions volontaires reçues pour financer les activités de coopération dans des États membres de l'Union européenne ont augmenté, passant de 992 942 € en 2017 à 1 176 058 € en 2018. Au total, sept États membres de l'Union ont bénéficié de ressources budgétaires visant un pays en particulier : Roumanie (30 %), Bulgarie (18 %), Slovénie (15 %), République slovaque (12 %), Grèce (11 %), Malte et Espagne (7 % chacun).

L'Union européenne a été le principal donateur pour les contributions destinées à la Bulgarie, à la Grèce, à Malte, à la Roumanie, à la Slovénie et à l'Espagne. L'Union a fourni 88,1 % du montant total des recettes dans la région, et le reste des fonds a été apporté par la République slovaque, dont les contributions volontaires ont financé des activités sur son propre territoire. 54 % des contributions ont été affecté à des activités relevant du pilier Droits de l'homme, et le reste est allé aux piliers État de droit (35 %) et Démocratie (11 %).

**Figure 13 – Répartition des recettes extrabudgétaires dans les États membres de l'Union européenne**



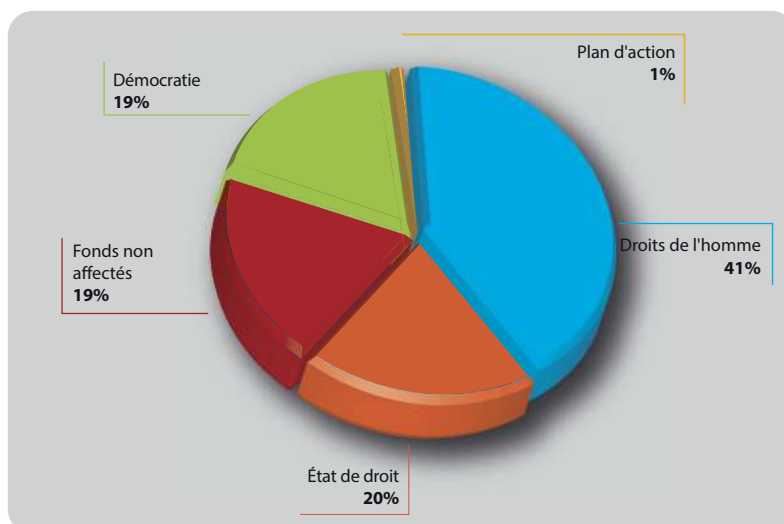
### Les ressources extrabudgétaires ont de nouveau permis de renforcer l'inclusion des Roms au niveau local

Le Programme ROMACT est une initiative commune du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne lancée en 2013. Il a pour ambition d'aider les maires et les autorités municipales à travailler de concert avec les communautés roms locales pour élaborer des politiques et concevoir des services publics propices à l'inclusion de tous, y compris des Roms. Au total, 131 communes ont participé au Programme ROMACT entre 2013 et septembre 2018. L'investissement moyen réalisé par commune s'élève à 25 000 € par an. En 2018, les activités ont essentiellement porté sur la **Roumanie** et la **Bulgarie**. Les participants ont bénéficié de toutes sortes d'activités de renforcement des capacités, notamment des visites de travail transnationales et des formations spécialisées visant à renforcer la contribution de leur action à l'inclusion sociale des communautés marginalisées, notamment des Roms. De plus, le Programme ROMACT les a aidés à obtenir et à utiliser les financements disponibles, en particulier les fonds de l'Union européenne, qui ont contribué à la mise en place de leurs stratégies d'inclusion au niveau local. Les présentations infographiques des résultats du Programme ROMACT sont consultables en ligne à l'adresse : <http://coe-romact.org/snapshot-achievements>.

## COOPÉRATION THÉMATIQUE ET MULTILATÉRALE

Les contributions volontaires en faveur des activités de coopération thématique et multilatérale se sont élevées à 20 503 248 € en 2018, soit une hausse de 8 % en un an. Réparties selon les piliers du Programme et Budget, ces contributions sont allées pour 41 % aux Droits de l'homme, 20 % à l'État de droit et 19 % à la Démocratie. Quant aux fonds restants, ils étaient soit non affectés (19 %), soit affectés au niveau d'un plan d'action (1 %).

**Figure 14 – Répartition des activités de coopération thématique et multilatérale dans le domaine des Droits de l'homme, de l'État de droit et de la Démocratie**



### Le Conseil de l'Europe a contribué à l'intégration des réfugiés

Le Passeport européen de qualifications pour les réfugiés (PEQR) est un moyen concret d'intégrer les réfugiés aussi vite que possible dans leur communauté d'accueil. Le PEQR permet d'évaluer les qualifications des réfugiés, même lorsqu'elles ne sont pas totalement documentées, ce qui les aide à poursuivre leurs études, à trouver un emploi et à s'intégrer dans la société. Un projet du Conseil de l'Europe dans ce domaine a contribué à une plus grande reconnaissance de ce document par les autorités et les établissements d'enseignement supérieur. En 2018, 145 PEQR ont été délivrés, à la suite de 175 évaluations effectuées au cours de quatre sessions d'évaluation sur site concernant des réfugiés en Grèce et en Italie. Grâce à la participation des universités au processus d'évaluation, 21 réfugiés ont pu, à ce jour, intégrer un cursus universitaire à Cagliari et Sassari.

Parmi les partenaires du projet, citons les ministères de l'Éducation de Grèce, d'Italie et de Norvège en tant que pays d'accueil et/ou donateurs, ainsi que les centres nationaux sur la reconnaissance des qualifications d'Arménie, du Canada, de France, d'Allemagne, de Grèce, d'Italie, des Pays-Bas, de Norvège et du Royaume-Uni. En outre, le Gouvernement de la Flandre contribue financièrement, tandis que le HCR est un partenaire privilégié.

## Le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (Human Rights Trust Fund – HRTF)

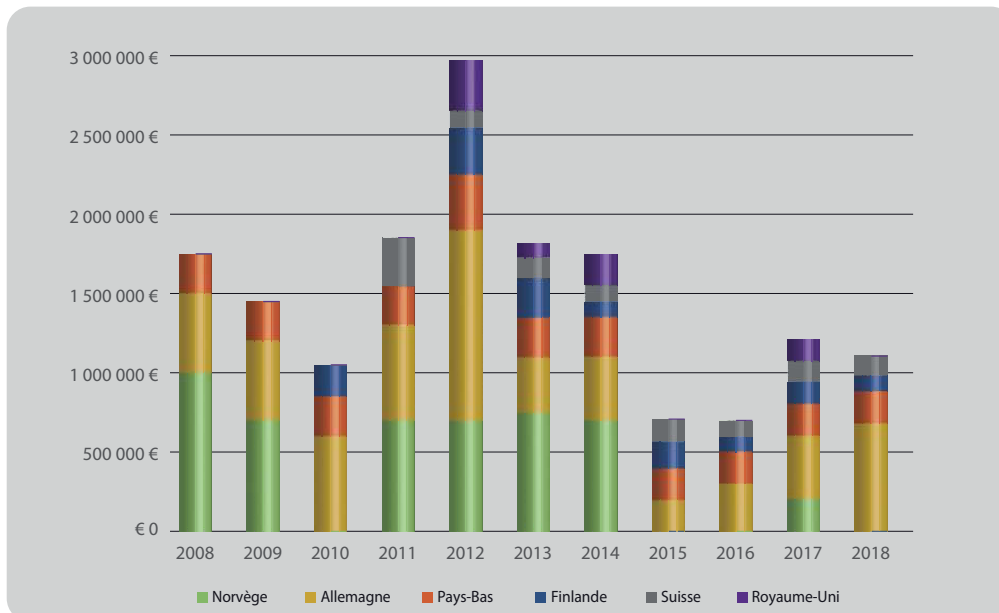
Le Fonds fiduciaire du Conseil de l'Europe pour les droits de l'homme soutient la coopération avec les États membres pour garantir l'application de la Convention européenne des droits de l'homme au niveau national. Le Fonds, qui fédère la Norvège, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Finlande, la Suisse, le Royaume-Uni et le Luxembourg<sup>15</sup>, apporte un financement à plusieurs instances du Conseil de l'Europe et à leurs activités de coopération.

De 2008 à 2018, le HRTF a recueilli au total 16 367 540 €. En 2018, le montant total des contributions au HRTF a été de 1 105 000 €, en légère baisse par rapport à 2017 (1 212 426 €).

### Le HRTF contribue à renforcer les compétences de professionnels du droit dans les Balkans occidentaux

Le Conseil de l'Europe a mis en œuvre un projet financé par le HRTF pour continuer de répondre aux besoins de formation juridique de professionnels du droit dans les Balkans occidentaux. Le Programme de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit dans les Balkans occidentaux (HELP BO) a permis de renforcer le Réseau HELP des établissements de formation nationaux pour les juges, les procureurs et les avocats, et d'améliorer la mise en œuvre harmonisée des normes européennes en matière de droits de l'homme au niveau national et régional. Au total, 454 professionnels du droit dont 63 % de femmes ont bénéficié des cours HELP dispensés dans le cadre de projets mis en œuvre par le Conseil de l'Europe dans la région. Sept cours HELP ont été menés à terme en 2018, et des certificats ont été délivrés à 83 % des participants. Sur le long terme, il est prévu que les cours HELP soient intégrés au programme des instituts nationaux de formation des juges et des procureurs et des instituts de formation des avocats dans les États membres.

Figure 15 – Contributions des États membres au HRTF<sup>16</sup> sur la période 2008–2018



15. Le Luxembourg a rejoint le HRTF en décembre 2018. La première contribution de ce pays a été reçue en janvier 2019 et ne figure donc pas dans la présente brochure.

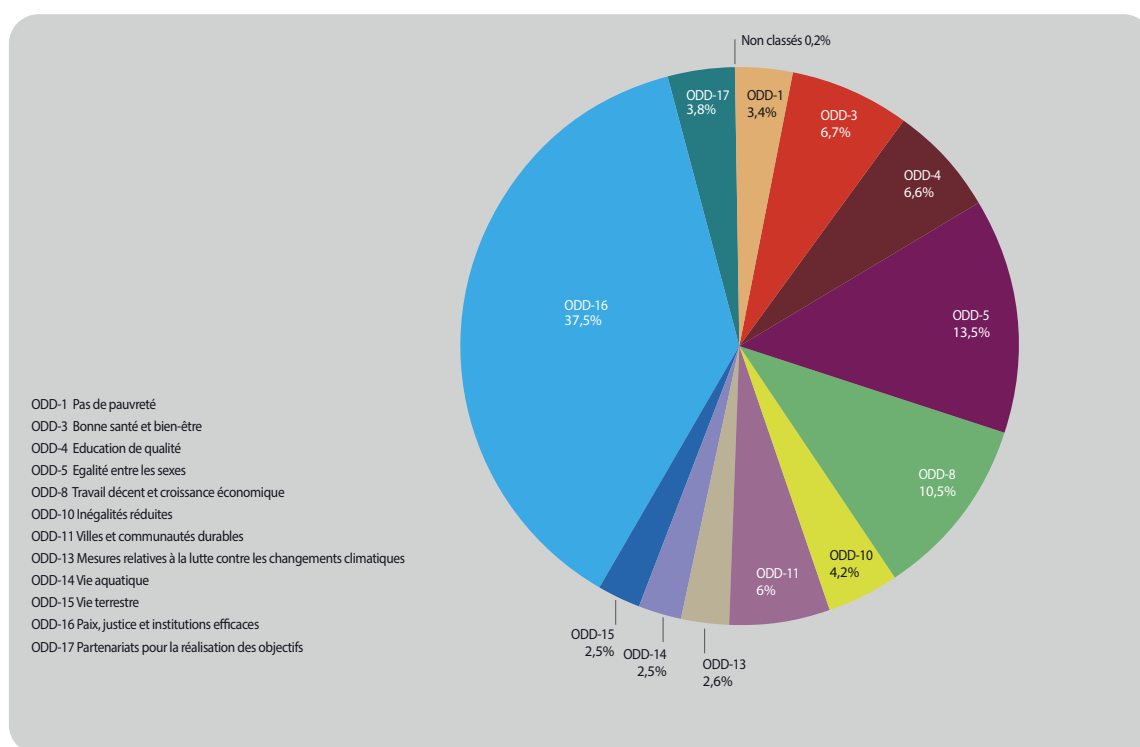
16. Dans l'ordre chronologique d'adhésion au Fonds.

## CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

■ Avec son approche politique mondiale et générale, le Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 est des plus utiles pour le Conseil de l'Europe, qui, dès le début, a contribué au processus ayant mené à l'adoption de l'Agenda 2030. Depuis 2018-2019, le Programme et Budget du Conseil de l'Europe mentionne, le cas échéant, les liens entre les secteurs d'activité et les programmes de l'Organisation et les Objectifs de développement durable (ODD).

■ Les données disponibles montrent que 99,8 % des ressources extrabudgétaires ont contribué à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de développement durable. Comme l'an dernier, elles ont soutenu avant tout l'ODD n° 16 « Paix, justice et institutions efficaces » (37,5 % du montant total des ressources extrabudgétaires). Les ressources extrabudgétaires ont aussi contribué à la réalisation de l'ODD n° 5 « Égalité entre les sexes » (13,5 %), de l'ODD n° 8 « Travail décent et croissance économique » (10,5 %), de l'ODD n° 3 « Bonne santé et bien-être » (6,7 %), de l'ODD n° 4 « Éducation de qualité » (6,6 %) et de l'ODD n° 11 « Villes et communautés durables » (6 %).

**Figure 16 – Soutien du Conseil de l'Europe au Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 via des contributions volontaires (% du montant total, 2018)<sup>17</sup>**



17. Les contributions au niveau des Plans d'action ou sans affectation spécifique sont allouées proportionnellement entre les programmes puis entre les objectifs de développement durable que ces derniers soutiennent.

# Programmation stratégique et relations avec les donateurs

## PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Le Conseil de l'Europe œuvre en faveur d'accords de coopération à long terme et de contrats pluriannuels avec des partenaires et donateurs clés en vue de favoriser la mise en place de partenariats stratégiques efficaces et de garantir un financement prévisible et modulable.

### Partenariats stratégiques avec des États membres

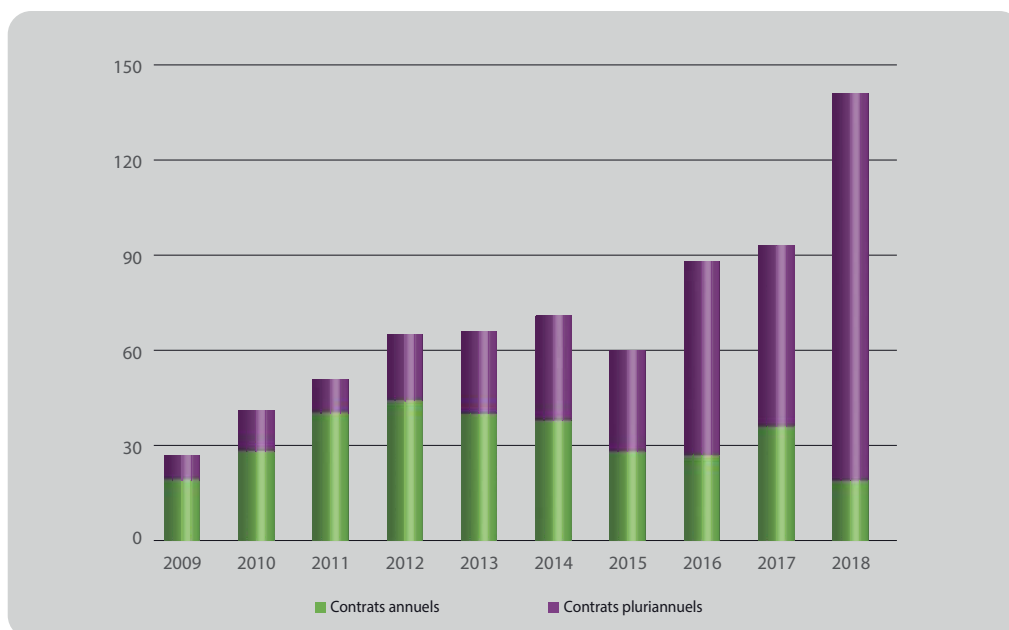
Sur la période 2015-2018, un accord-cadre de coopération avec l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) a prévu une contribution financière de 80,1 millions SEK (environ 8,1 millions d'euros) pour soutenir les plans d'action et documents de coopération par pays en Europe orientale. Des négociations en vue de la signature d'un nouvel accord couvrant la période 2019-2021 sont en cours et bien avancées.

Dans le contexte d'un accord-cadre de coopération, la Norvège a approuvé en 2018 un financement sans affectation d'environ 10 millions d'euros pour soutenir des plans d'actions et des documents de coopération par pays en faveur de l'Arménie, de la Géorgie, de la Bosnie-Herzégovine, de l'Ukraine et de pays du voisinage (Tunisie et Maroc). Ces nouveaux engagements pris en 2018 comprennent des décaissements de fonds dans les années qui suivent. Depuis 2011, environ 41,8 millions d'euros de contributions volontaires ont été versés au titre de cet accord.

De façon comparable, la Belgique a versé une contribution volontaire de 2 millions d'euros pour soutenir la mise en œuvre des activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de la consolidation et du renforcement de l'État de droit, l'affectation aux différents projets faisant l'objet d'accords ultérieurs.

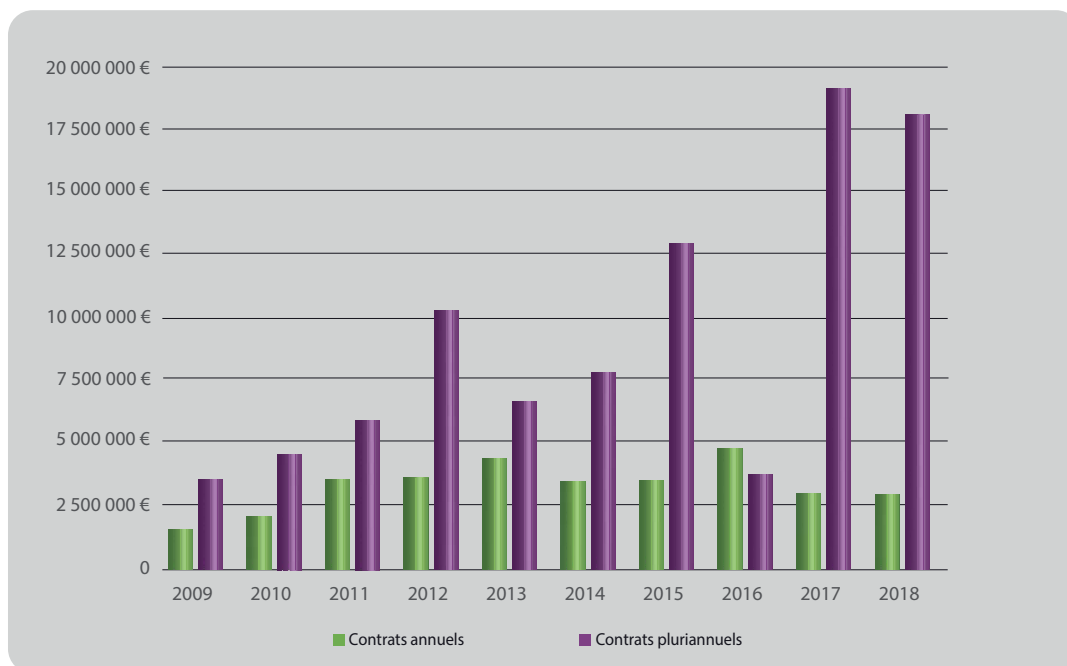
Pour les partenariats stratégiques avec l'Union européenne, se reporter à la page 10.

Figure 17 – Nombre de contrats annuels et pluriannuels sur la période 2009-2018



Le nombre de contrats signés chaque année par le Conseil de l'Europe a sensiblement augmenté ces dix dernières années, avec une hausse particulièrement nette en 2018, comme on peut le voir sur la figure ci-dessus. Si 19 contrats annuels seulement ont été signés en 2009 et 2018, le nombre de contrats pluriannuels par an est passé de 8 à 122 sur la même période.

**Figure 18 – Volume des contrats annuels et pluriannuels sur la période 2009-2018**



Le volume de contrats signés par le Conseil de l'Europe a plus que quadruplé ces dix dernières années, avec 21 117 454 € en 2018 contre 5 210 781 € en 2009. Cette augmentation a été particulièrement forte dans le cas des contrats pluriannuels, dont le volume a atteint 18 103 266 €.

Le Conseil de l'Europe a continué de soutenir des mécanismes spécifiques tels que des fonds fiduciaires, qui permettent aux donateurs de mobiliser des financements à plus long terme en faveur de l'Organisation. Le Fonds fiduciaire du Conseil de l'Europe pour les droits de l'homme (HRTF) est un exemple de mutualisation des ressources des donateurs permettant de renforcer l'impact des interventions sur des objectifs convenus. Le Luxembourg est devenu le septième membre du HRTF en décembre 2018.

## **GESTION DES RESSOURCES BASÉE SUR LES RÉSULTATS**

L'Organisation s'emploie de plus en plus à ce que ses réalisations concernent des priorités fixées plutôt que des activités et projets individuels. Les plans d'action et documents de coopération par pays sont devenus les principaux instruments pour décrire les priorités stratégiques de coopération et les ressources nécessaires pour les atteindre. Ils constituent un outil précieux pour mettre en commun des contributions volontaires sans affectation ou avec une affectation large.

## **GESTION ET REPORTING EFFICIENTS ET RATIONNELS DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES**

Le Conseil de l'Europe a introduit début 2016 une nouvelle méthodologie de gestion de projet qui couvre la planification, la mise en œuvre et le reporting. Cette nouvelle méthodologie vise à obtenir une meilleure responsabilisation à tous les stades de la mise en œuvre du projet et à accroître les résultats positifs en mettant davantage l'accent sur des groupes cibles et par l'introduction de plus de contrôles qualité par rapport aux besoins réels. Un volume significatif de contributions extrabudgétaires étant désormais affecté au niveau d'un secteur ou d'un pays plutôt qu'au niveau d'un projet, des rapports annuels sur les plans d'action sont élaborés à l'attention des donateurs.

## SYSTÈMES DE MONITORING ET DE CONTRÔLE

■ La supervision, l'évaluation, l'audit et les enseignements tirés de l'expérience forment une part importante du cycle de programme de coopération du Conseil de l'Europe. Une supervision indépendante est menée par le biais de l'audit interne, de l'évaluation et de l'investigation pour aider le Secrétaire Général, les cadres et l'ensemble du personnel du Conseil de l'Europe à s'acquitter de leurs responsabilités en vue d'une gestion efficace des ressources de l'Organisation.

■ Conformément à sa Politique d'évaluation, le Conseil de l'Europe mesure l'impact de ses actions et améliore la qualité de ses activités en cours et futures.

■ Les comptes et la gestion financière de l'Organisation font l'objet d'un audit externe indépendant mené par l'Institution supérieure de vérification des comptes publics de la Pologne (NIK) pour la période 2014-2018. Depuis 2007, les états financiers ont obtenu une opinion d'audit sans réserve pour leur conformité aux normes IPSAS (International Public Sector Accounting Standards).

■ Afin de garantir que ses fonds et ressources sont convenablement utilisés et de protéger sa réputation et ses intérêts, le Conseil de l'Europe a établi un cadre d'action détaillé pour traiter les soupçons de fraude et de corruption. Une politique de gestion des risques englobant l'Organisation tout entière est appliquée dans la gestion quotidienne pour créer et saisir des opportunités de façon organisée et veiller à ce que les objectifs soient atteints de manière efficace et efficiente.

■ En 2016, la Commission européenne a informé le Conseil de l'Europe des conclusions positives d'une évaluation du pilier externe concernant le système de contrôle interne de l'Organisation, son système comptable, l'audit externe indépendant et les subventions et achats. Confirmant que les procédures en place au Conseil de l'Europe sont solides, cette évaluation permet à l'Union européenne de déléguer des missions de mise en œuvre budgétaire à l'Organisation.

## LE CONSEIL DE L'EUROPE ET L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

■ Depuis juillet 2014, le Conseil de l'Europe figure sur la liste du Comité d'aide au développement de l'OCDE, qui recense les organisations internationales éligibles à l'aide publique au développement (APD), avec un coefficient de 40 % applicable aux contributions des États membres au Budget ordinaire. Les contributions volontaires pour des plans d'actions ou projets spécifiques à un pays, dans des pays ou territoires éligibles à l'APD continuent d'être comptabilisées à hauteur de 100 % en tant qu'APD bilatérale.





# Conclusion

---

**L**es contributions extrabudgétaires constituent la principale source de financement des activités de coopération du Conseil de l'Europe. L'action de coopération du Conseil de l'Europe a pour but de soutenir les États membres et non membres dans la mise en œuvre des normes de l'Organisation par le biais de programmes ciblés et en étroite coordination avec les principaux partenaires internationaux.

■ En 2018, la part relative des contributions extrabudgétaires par rapport au Budget ordinaire de l'Organisation a augmenté, tandis qu'un nombre record d'États membres (44 sur 47) ont versé des contributions volontaires. Les contributions extrabudgétaires sont donc une ressource encore plus essentielle pour l'Organisation.

■ En s'assurant de la disponibilité des ressources à long terme et sur une base prévisible, l'Organisation peut planifier et mettre en œuvre ses programmes de coopération de manière efficace et efficiente. Les accords-cadres de coopération et les contrats pluriannuels avec des partenaires et donateurs clés continueront donc d'être promus activement.

■ Les plans d'action et documents de coopération par pays du Conseil de l'Europe fixent les priorités stratégiques de coopération avec les pays bénéficiaires et les ressources nécessaires pour les atteindre. Ces documents continueront de faciliter la mutualisation de ressources extrabudgétaires. Les financements non réservés apportent la souplesse nécessaire pour réagir aux situations nouvelles ou pour poursuivre des actions thématiques ou propres à des pays donnés. L'Organisation continuera donc à encourager ces financements non réservés pour des actions thématiques ou par pays plutôt que le financement de projets individuels.

■ Les projets de coopération sont mis en œuvre par les grandes entités administratives (MAE) du Conseil de l'Europe actives dans le domaine concerné, car elles disposent de l'expertise nécessaire et de l'accès à des spécialistes de premier plan. Les bureaux extérieurs jouent aussi un rôle clé dans la coordination et la mise en œuvre, conformément à la politique de décentralisation dans le domaine de la coopération.

■ Le Bureau de la Direction générale des programmes (ODGP) coordonne ces activités, élabore les plans d'action et documents-cadres de coopération par pays, et en supervise la mise en œuvre. Il est responsable des relations avec les donateurs et de la mobilisation des ressources extrabudgétaires pour toute l'Organisation, y compris de la coordination générale et du développement des partenariats de longue durée avec les donateurs.

Pour savoir comment apporter une contribution au  
Conseil de l'Europe, contacter le Secrétariat à l'adresse suivante :

**Division de la Mobilisation des ressources et des Relations avec les donateurs**  
**Bureau de la Direction générale des programmes**  
**[RMDR@coe.int](mailto:RMDR@coe.int) – [www.coe.int/programmes](http://www.coe.int/programmes)**

- ▶ M. Matthew Barr, Chef de Division  
Tél. +33 (0)3 88 41 21 65  
[Matthew.Barr@coe.int](mailto:Matthew.Barr@coe.int)
- ▶ M. Alberto Maynar-Aguilar, Balkans occidentaux,  
Turquie, Afrique du Nord  
Tél. + 33 (0)3 88 41 39 74  
[Alberto.Maynar-Aguilar@coe.int](mailto:Alberto.Maynar-Aguilar@coe.int)
- ▶ M. Krzysztof Zyman,  
États membres de l'Union européenne  
Tél. +33 (0)3 88 41 26 90  
[Krzysztof.Zyman@coe.int](mailto:Krzysztof.Zyman@coe.int)
- ▶ M. Güray Vural, Pays du Partenariat oriental,  
Fédération de Russie, Asie centrale  
Tél. + 33 (0)3 88 41 21 72  
[Guray.Vural@coe.int](mailto:Guray.Vural@coe.int)
- ▶ Mme Jennifer Trudeau, Dispositions contractuelles  
Tél. +33 (0)3 88 41 21 56  
[Jennifer.Trudeau@coe.int](mailto:Jennifer.Trudeau@coe.int)
- ▶ Mme Ewa Berkowicz-Goire,  
Cartographie des donateurs  
Tél. +33 (0)3 90 21 59 17  
[Ewa.Berkowicz@coe.int](mailto:Ewa.Berkowicz@coe.int)
- ▶ Mme Frédérique Privat de Fortunié,  
Soutien administratif  
Tél. +33 (0)3 88 41 28 35  
[Frederique.Privat-de-fortunie@coe.int](mailto:Frederique.Privat-de-fortunie@coe.int)
- ▶ Mme Jeannine O'Kane, Soutien administratif  
Tél. +33 (0)3 88 41 33 90  
[Jeannine.OKane@coe.int](mailto:Jeannine.OKane@coe.int)
- ▶ Site web du HRTF :  
**[www.coe.int/humanrightstrustfund](http://www.coe.int/humanrightstrustfund)**

# **ANNEXE 1**

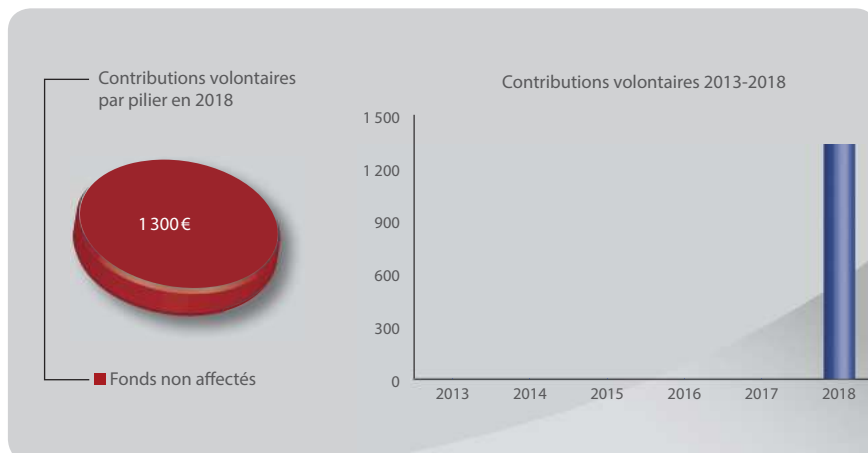
---

Profil des donateurs 2018



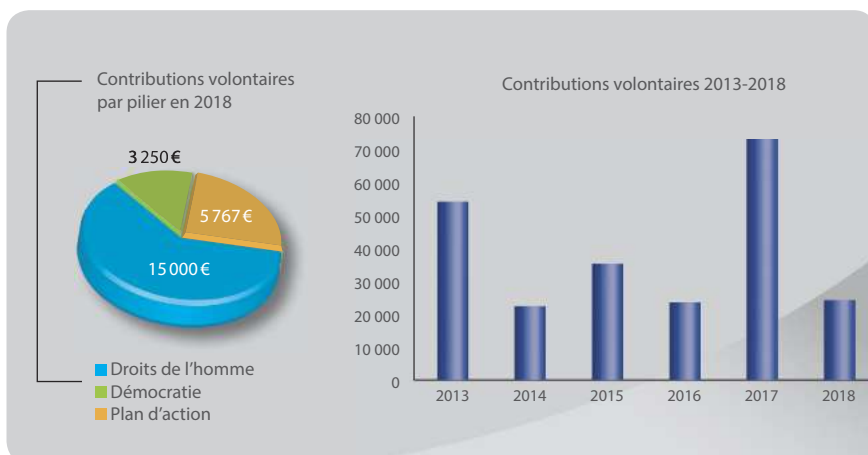
## Albanie

Contribution volontaire:  
1 333 €  
Classement d'État membre:  
42/47  
Classement par habitant:  
40/47



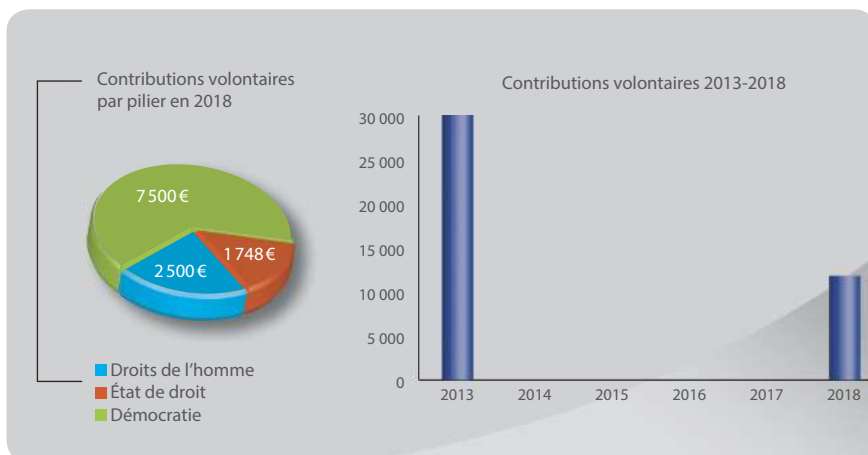
## Andorre

Contribution volontaire:  
24 017 €  
Classement d'État membre:  
30/47  
Classement par habitant:  
8/47



## Arménie

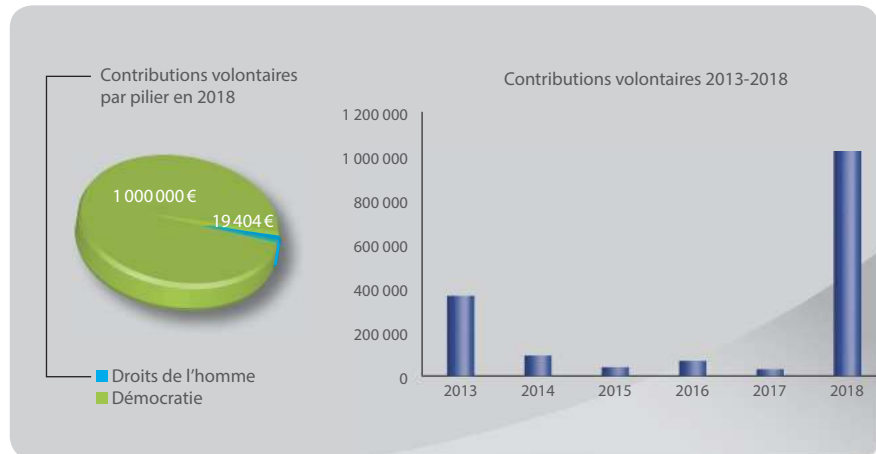
Contribution volontaire:  
11 748 €  
Classement d'État membre:  
36/47  
Classement par habitant:  
32/47





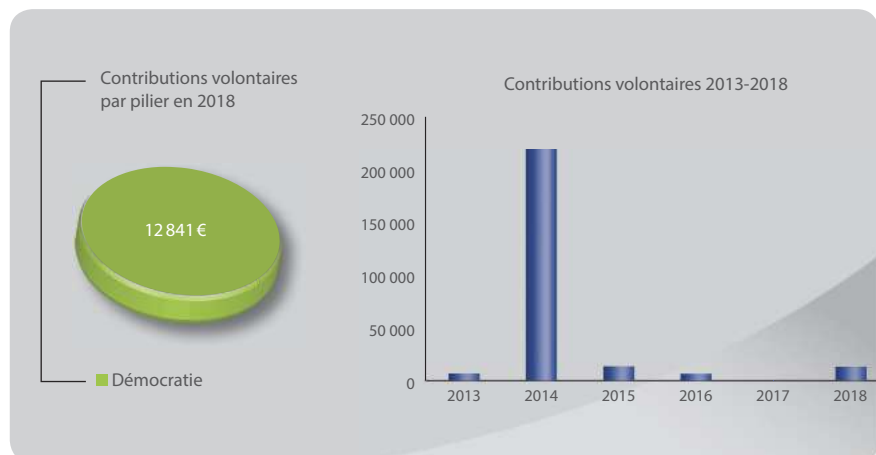
## Autriche

Contribution volontaire:  
1 019 404 €  
Classement d'État membre:  
7/47  
Classement par habitant:  
11/47



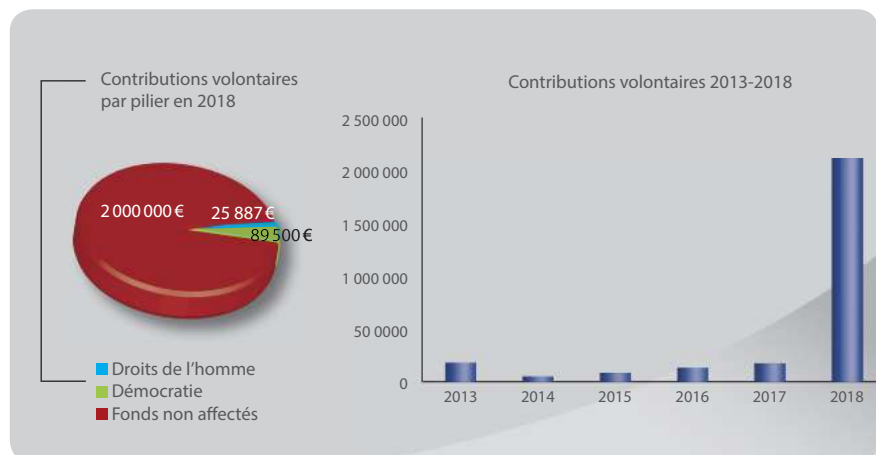
## Azerbaïdjan

Contribution volontaire:  
12 841 €  
Classement d'État membre:  
35/47  
Classement par habitant:  
38/47



## Belgique

Contribution volontaire:  
2 115 387 €  
Classement d'État membre:  
4/47  
Classement par habitant:  
9/47





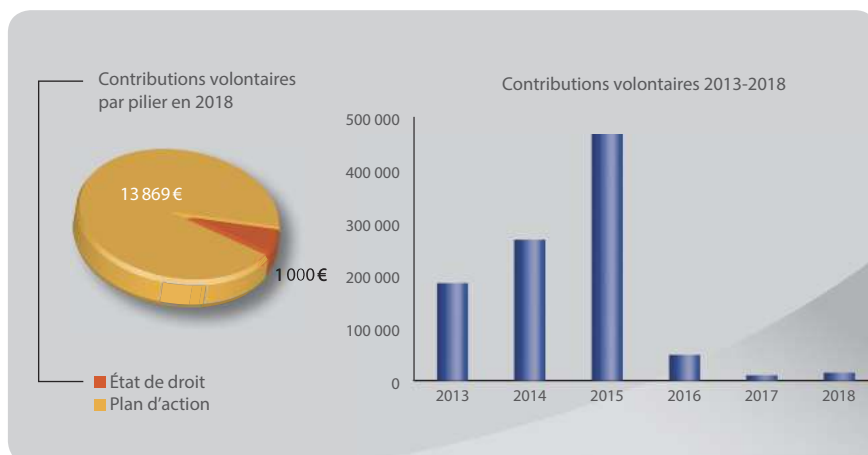
## Bosnie-Herzégovine

Contribution volontaire:  
Aucune  
Classement d'État membre:  
Aucune contribution  
Classement par habitant:  
Aucune contribution



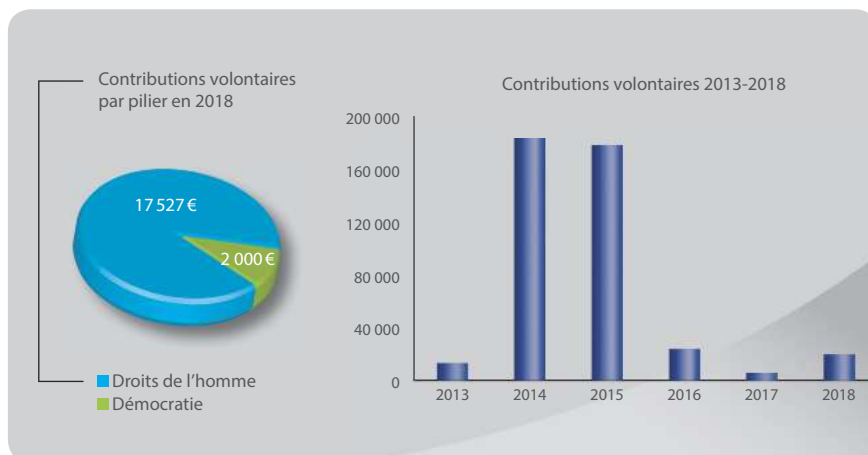
## Bulgarie

Contribution volontaire:  
14 869 €  
Classement d'État membre:  
33/47  
Classement par habitant:  
34/47



## Croatie

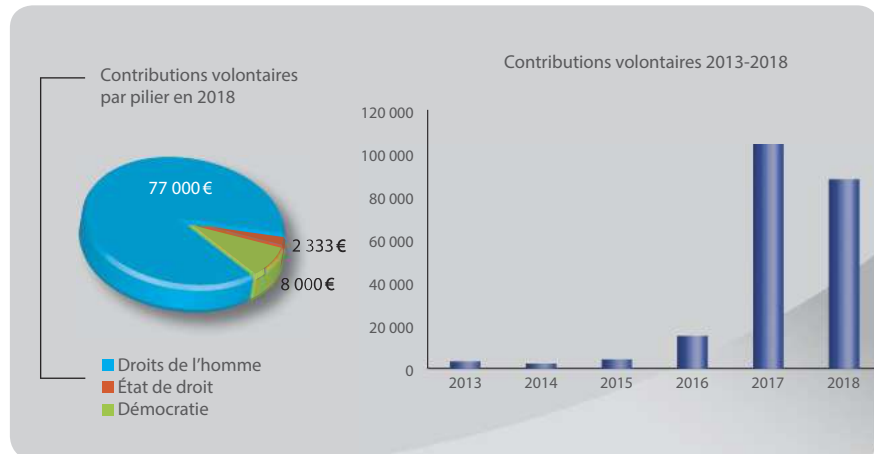
Contribution volontaire:  
19 527 €  
Classement d'État membre:  
31/47  
Classement par habitant:  
30/47





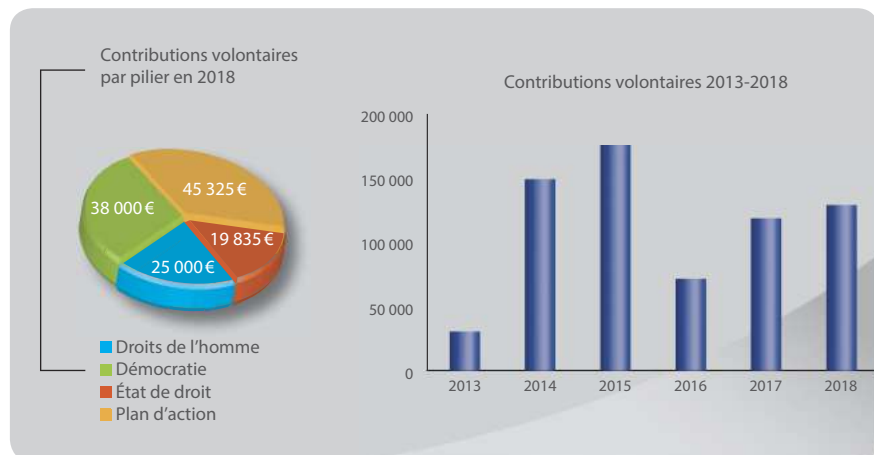
## Chypre

Contribution volontaire:  
87 333 €  
Classement d'État membre:  
22/47  
Classement par habitant:  
13/47



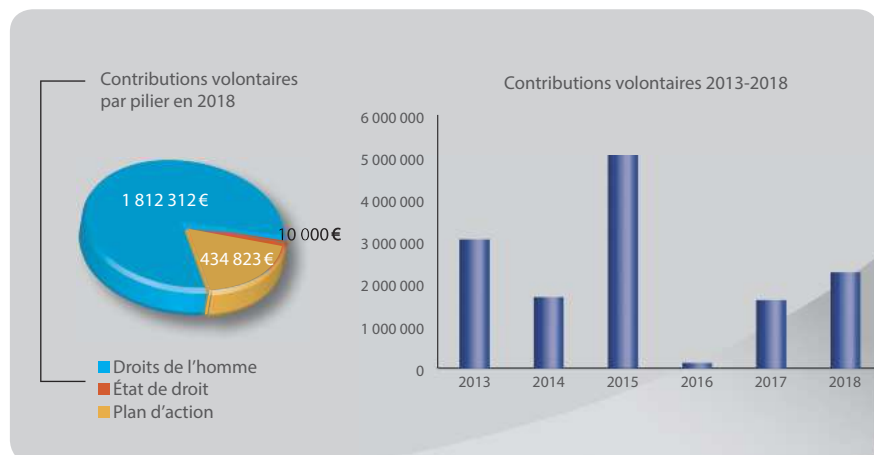
## République tchèque

Contribution volontaire:  
128 160 €  
Classement d'État membre:  
21/47  
Classement par habitant:  
23/47



## Danemark

Contribution volontaire:  
2 257 135 €  
Classement d'État membre:  
3/47  
Classement par habitant:  
6/47

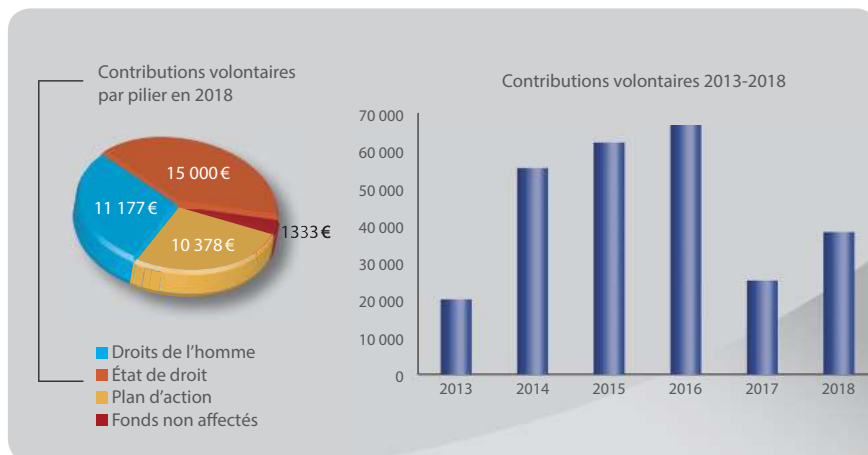






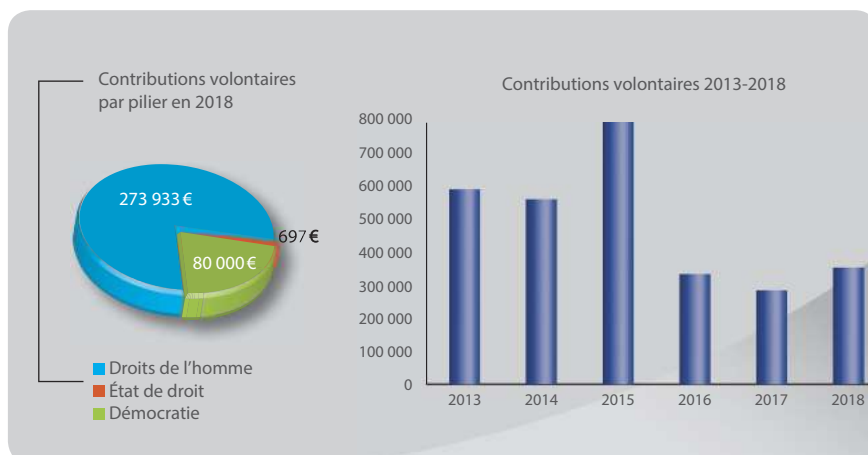
## Estonie

Contribution volontaire:  
37 888 €  
Classement d'État membre:  
27/47  
Classement par habitant:  
17/47



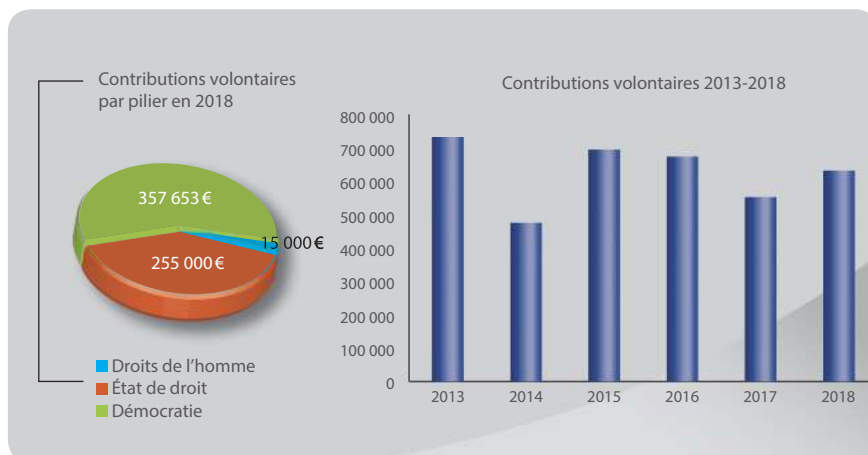
## Finlande

Contribution volontaire:  
354 630 €  
Classement d'État membre:  
12/47  
Classement par habitant:  
14/47



## France

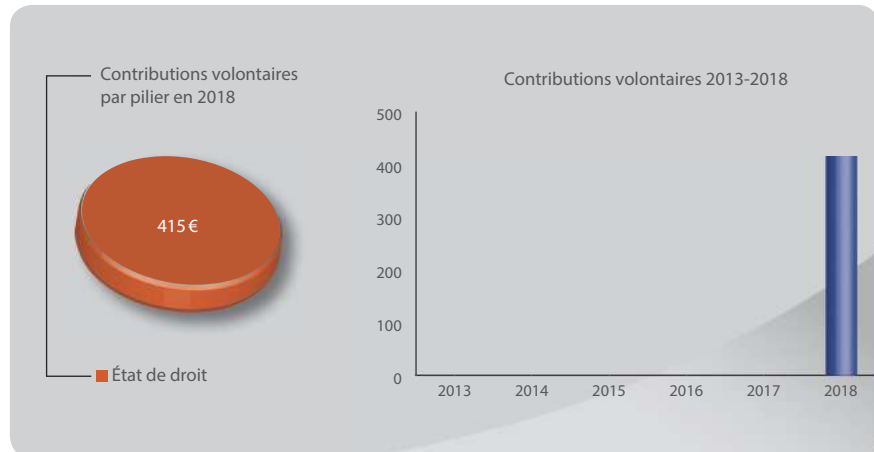
Contribution volontaire:  
627 653 €  
Classement d'État membre:  
9/47  
Classement par habitant:  
26/47





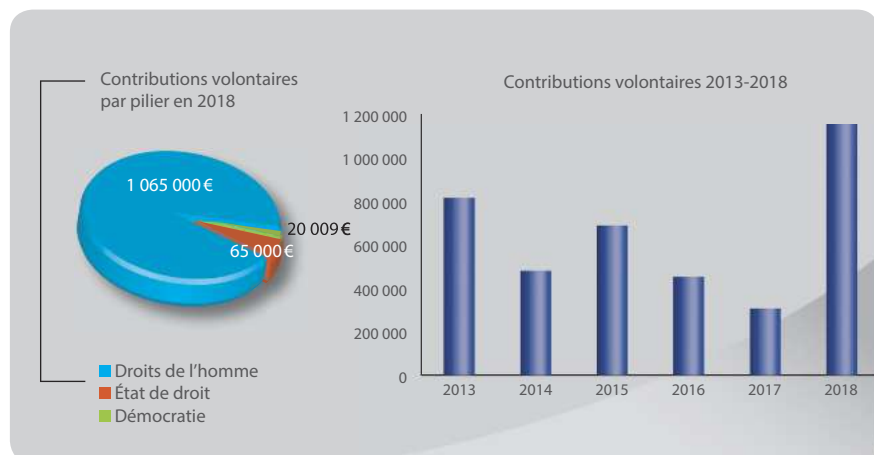
## Géorgie

Contribution volontaire:  
415 €  
Classement d'État membre:  
44/47  
Classement par habitant:  
44/47



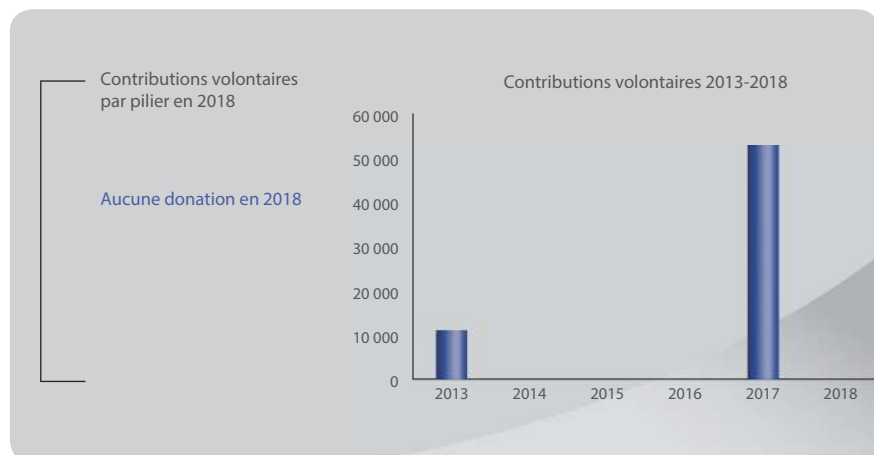
## Allemagne

Contribution volontaire:  
1 150 009 €  
Classement d'État membre:  
6/47  
Classement par habitant:  
22/47



## Grèce

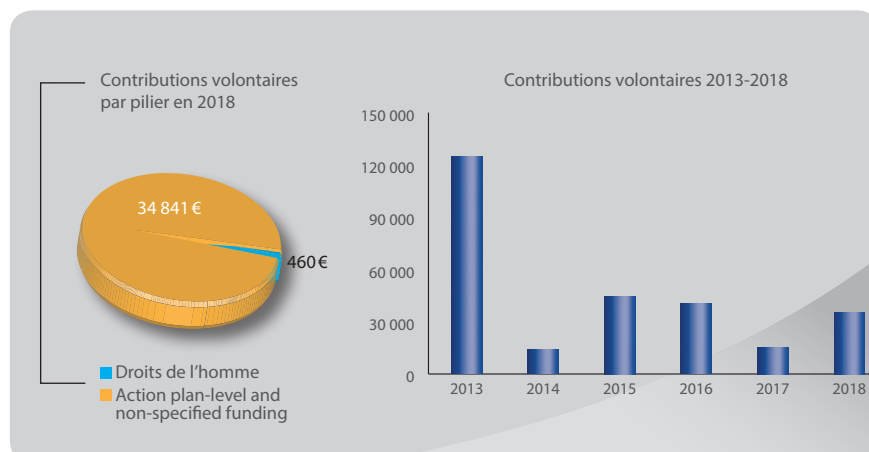
Contribution volontaire:  
Aucune  
Classement d'État membre:  
Aucune contribution  
Classement par habitant:  
Aucune contribution





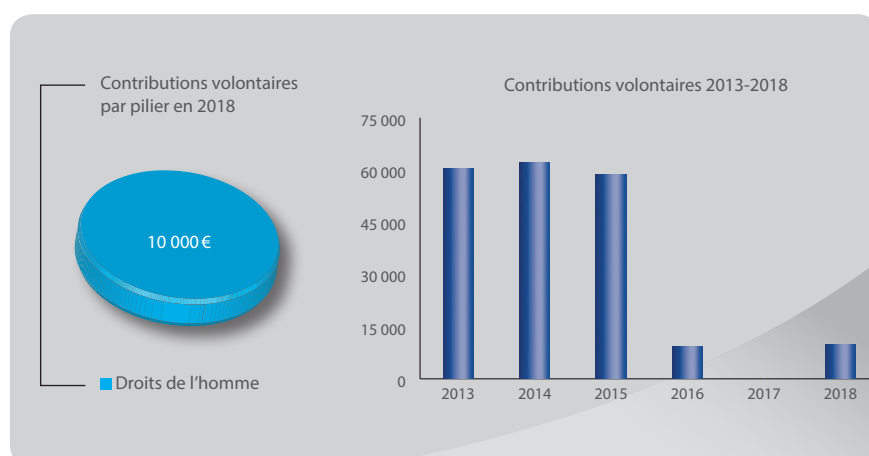
## Hongrie

Contribution volontaire:  
35 301 €  
Classement d'État membre:  
28/47  
Classement par habitant:  
33/47



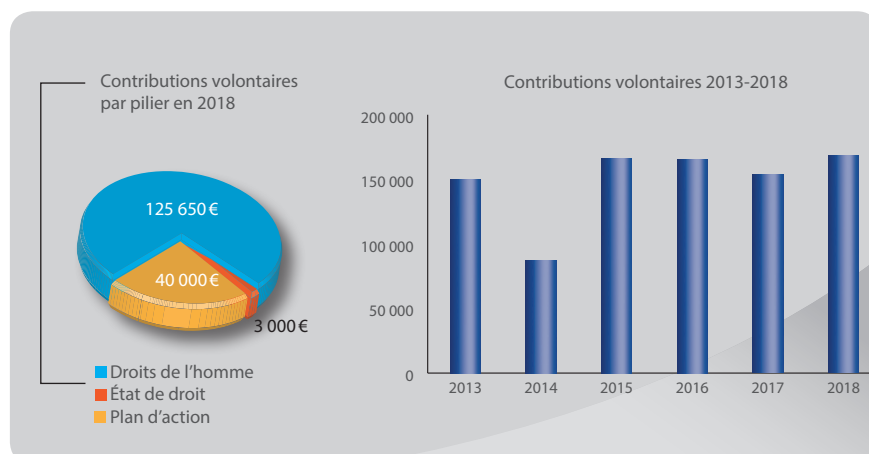
## Islande

Contribution volontaire:  
10 000 €  
Classement d'État membre:  
38/47  
Classement par habitant:  
16/47



## Irlande

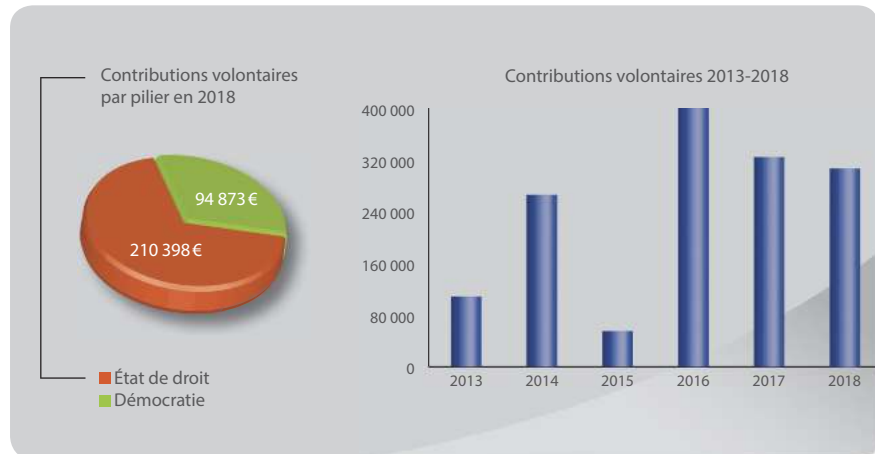
Contribution volontaire:  
168 650 €  
Classement d'État membre:  
16/47  
Classement par habitant:  
15/47





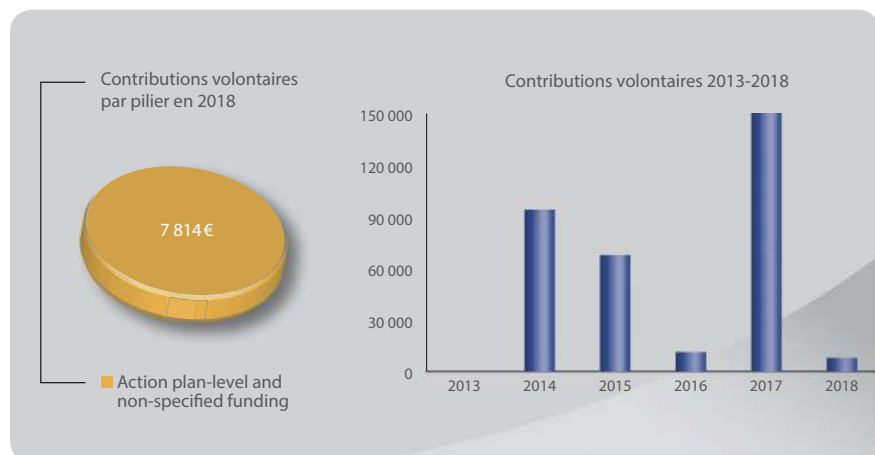
## Italie

Contribution volontaire:  
305 271 €  
Classement d'État membre:  
14/47  
Classement par habitant:  
29/47



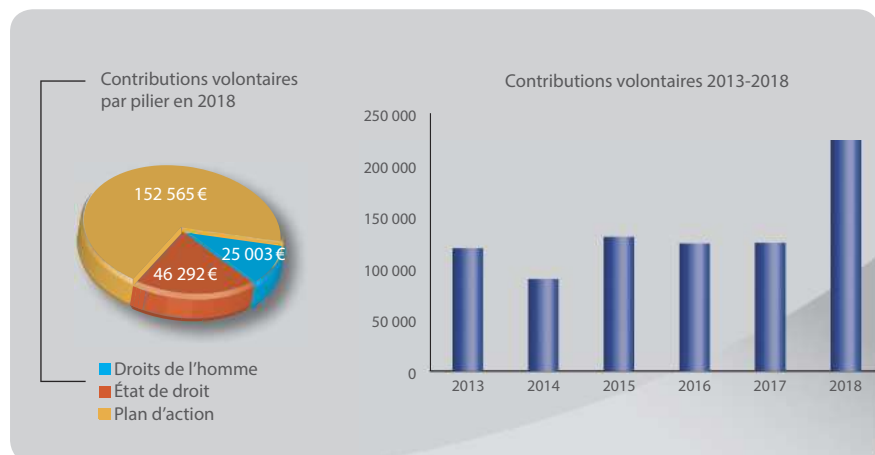
## Lettonie

Contribution volontaire:  
7 814 €  
Classement d'État membre:  
39/47  
Classement par habitant:  
31/47



## Liechtenstein

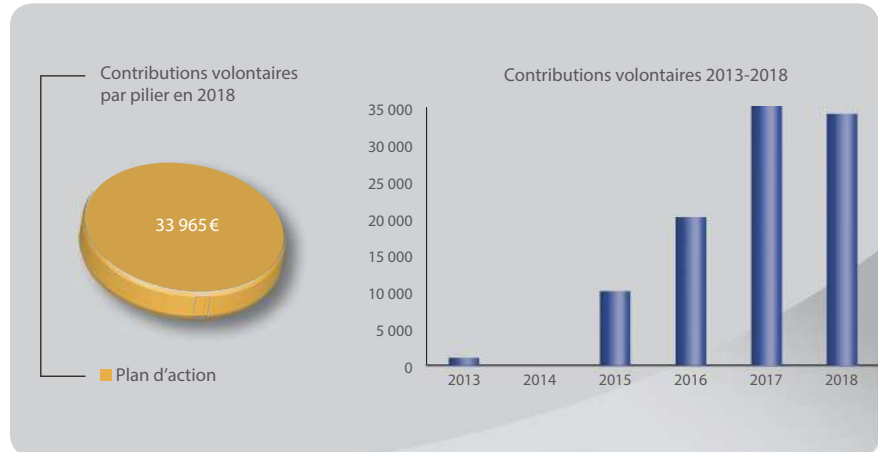
Contribution volontaire:  
223 860 €  
Classement d'État membre:  
15/47  
Classement par habitant:  
1/47





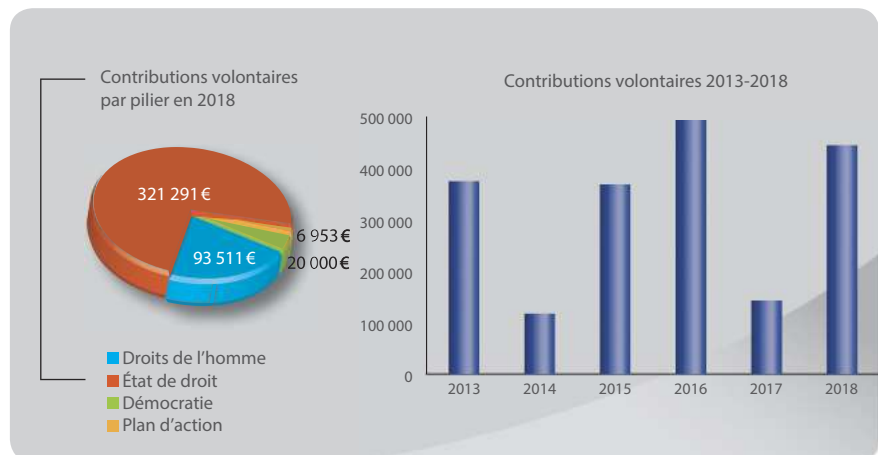
## Lituanie

Contribution volontaire:  
33 965 €  
Classement d'État membre:  
29/47  
Classement par habitant:  
24/47



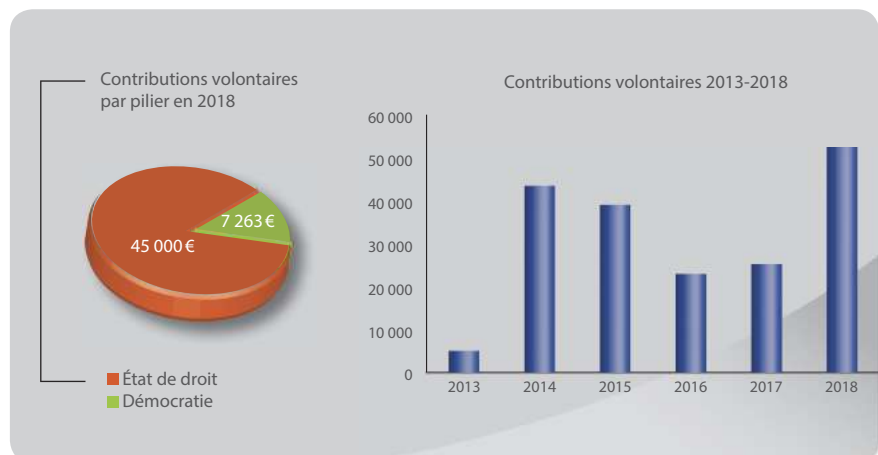
## Luxembourg

Contribution volontaire:  
441 755 €  
Classement d'État membre:  
10/47  
Classement par habitant:  
5/47



## Malte

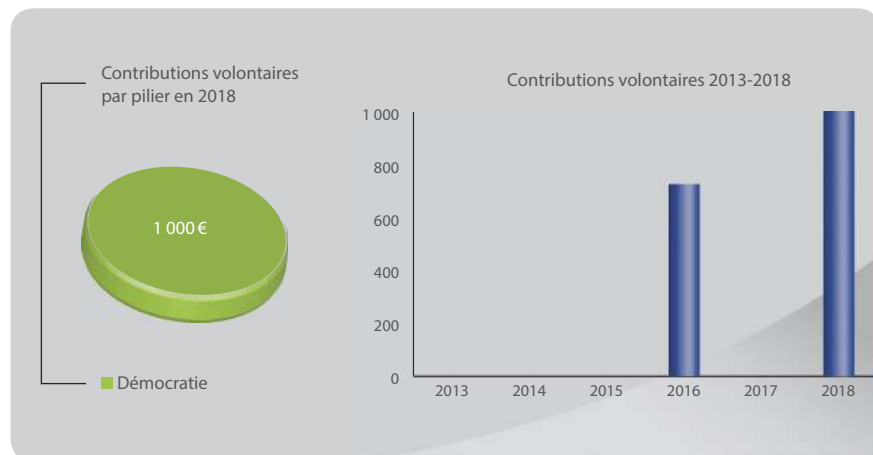
Contribution volontaire:  
52 263 €  
Classement d'État membre:  
24/47  
Classement par habitant:  
10/47





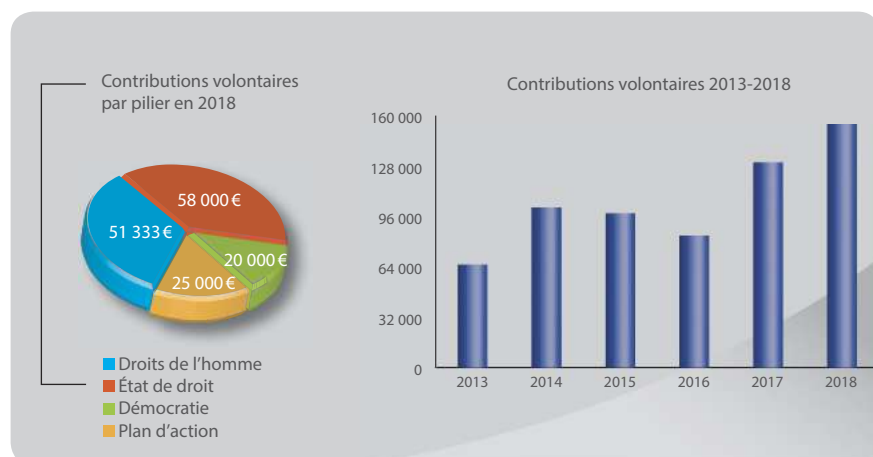
## République de Moldova

Contribution volontaire:  
1 000 €  
Classement d'État membre:  
43/47  
Classement par habitant:  
42/47



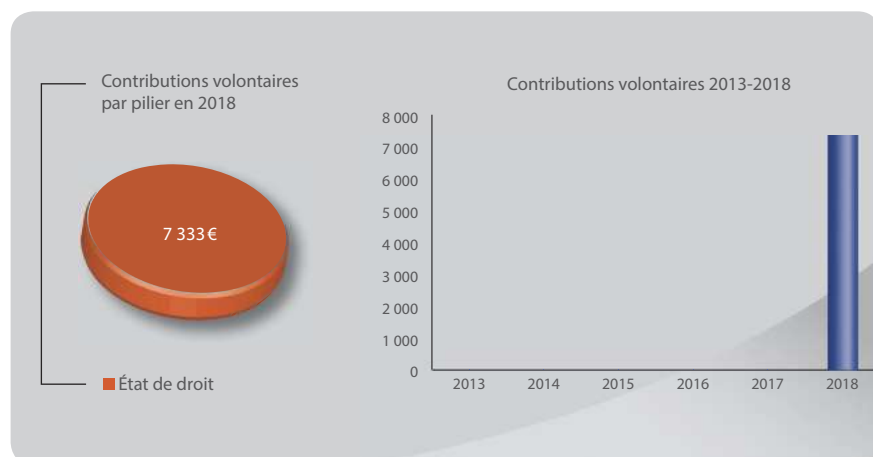
## Monaco

Contribution volontaire:  
154 333 €  
Classement d'État membre:  
17/47  
Classement par habitant:  
2/47



## Monténégro

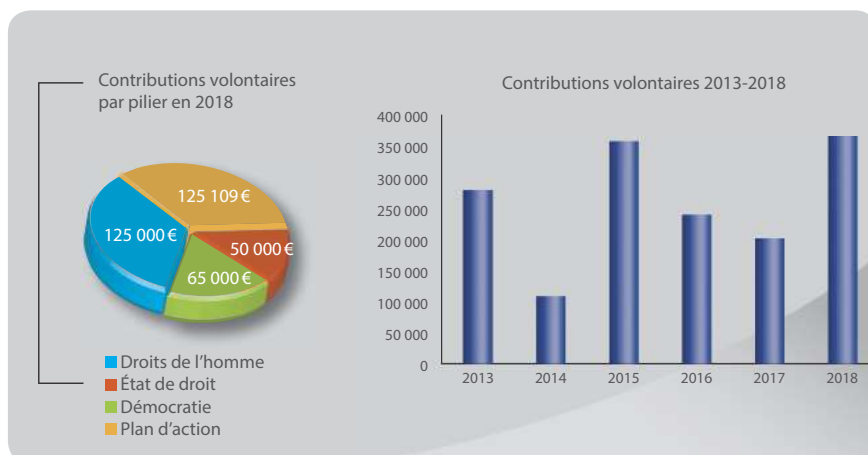
Contribution volontaire:  
7 333 €  
Classement d'État membre:  
40/47  
Classement par habitant:  
25/47





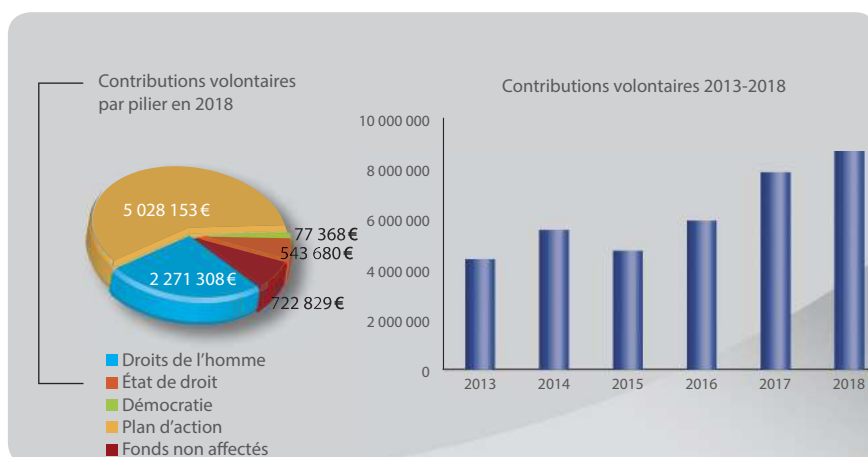
## Pays-Bas

Contribution volontaire:  
365 109 €  
Classement d'État membre:  
11/47  
Classement par habitant:  
20/47



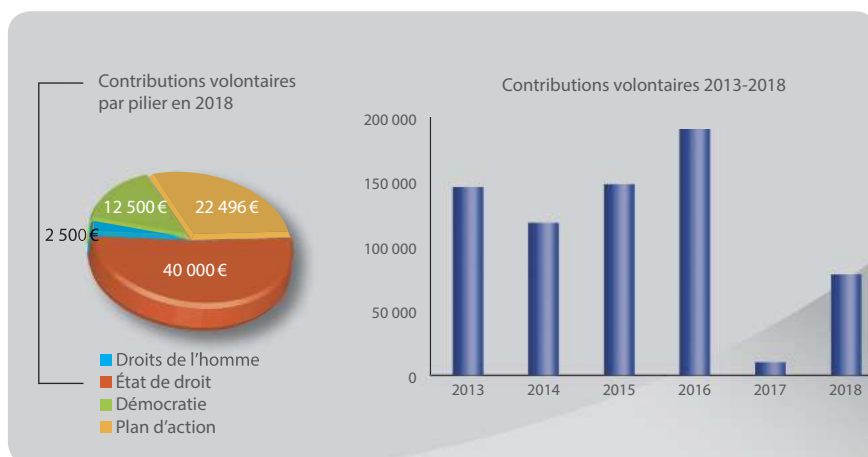
## Norvège

Contribution volontaire:  
8 643 338 €  
Classement d'État membre:  
1/47  
Classement par habitant:  
3/47



## Pologne

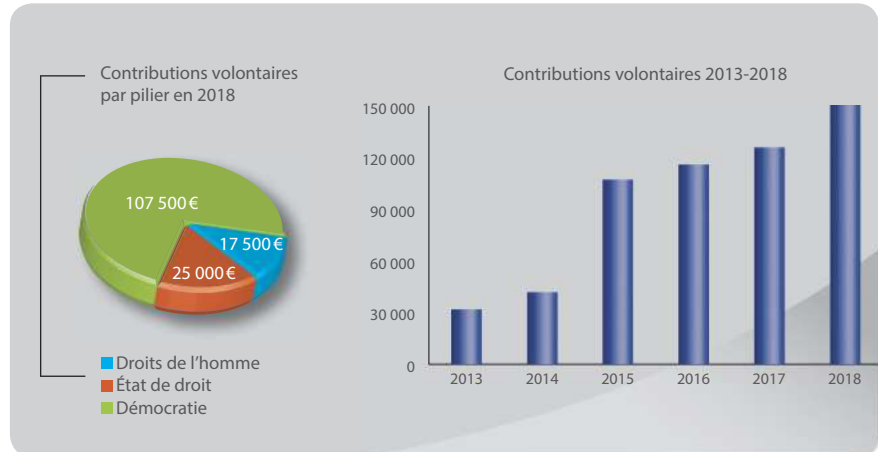
Contribution volontaire:  
77 496 €  
Classement d'État membre:  
23/47  
Classement par habitant:  
35/47





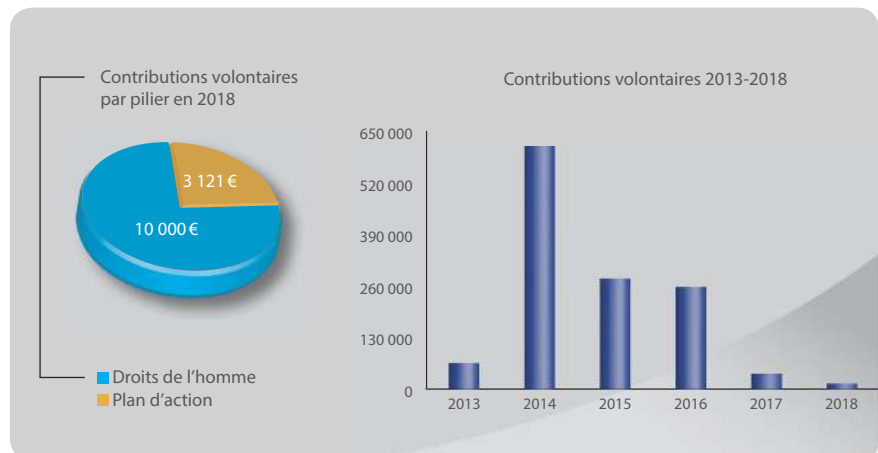
## Portugal

Contribution volontaire:  
150 000 €  
Classement d'État membre:  
18/47  
Classement par habitant:  
21/47



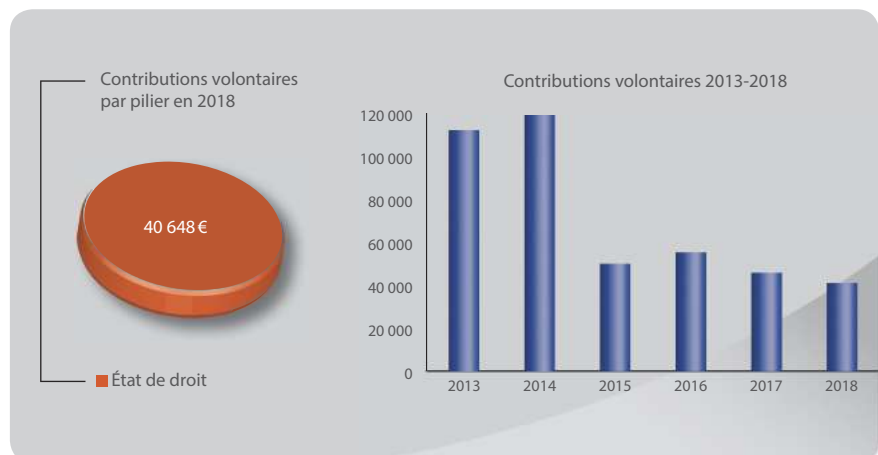
## Roumanie

Contribution volontaire:  
13 121 €  
Classement d'État membre:  
34/47  
Classement par habitant:  
39/47



## Fédération de Russie

Contribution volontaire:  
40 648 €  
Classement d'État membre:  
25/47  
Classement par habitant:  
41/47

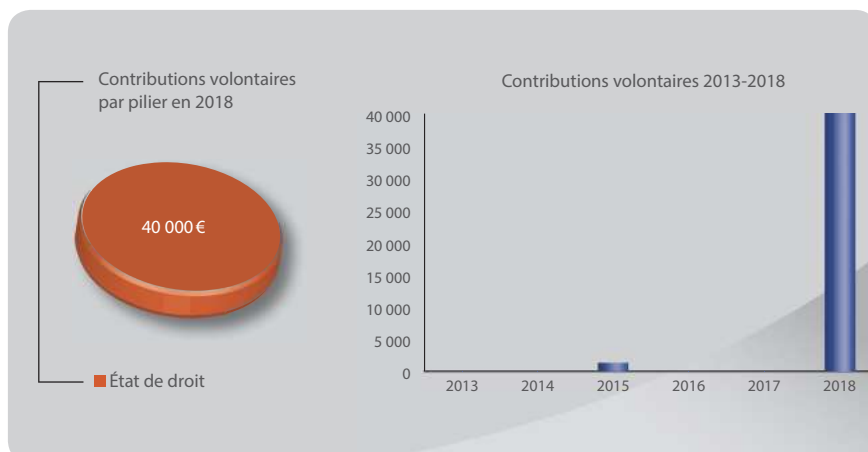






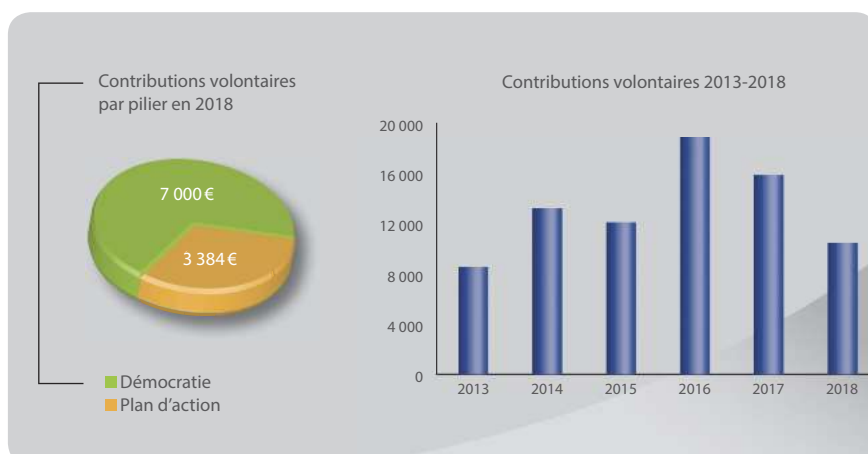
## Saint-Marin

Contribution volontaire:  
40 000 €  
Classement d'État membre:  
26/47  
Classement par habitant:  
4/47



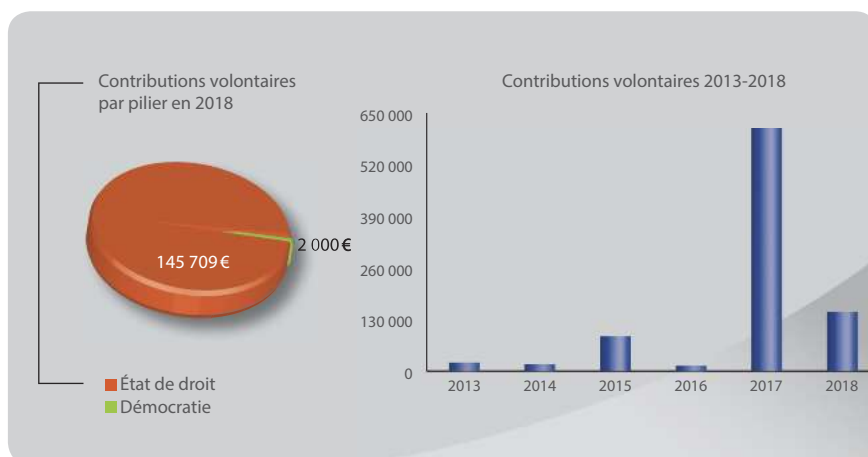
## Serbie

Contribution volontaire:  
10 384 €  
Classement d'État membre:  
37/47  
Classement par habitant:  
37/47



## République slovaque

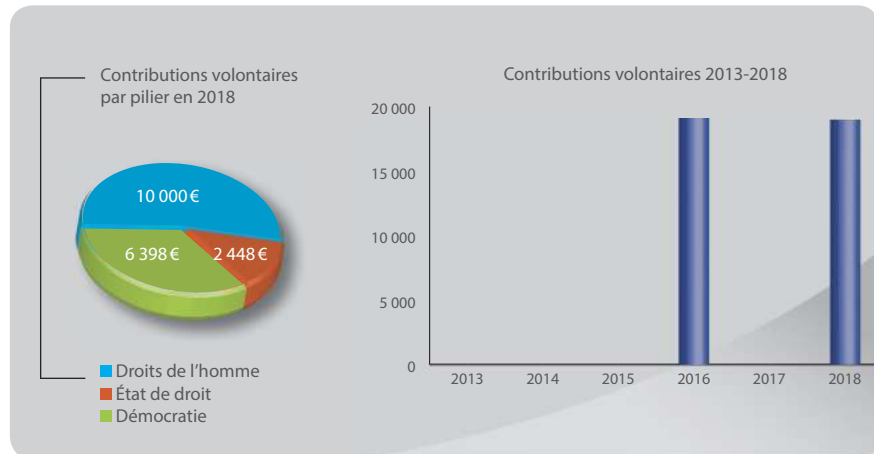
Contribution volontaire:  
147 709 €  
Classement d'État membre:  
19/47  
Classement par habitant:  
18/47





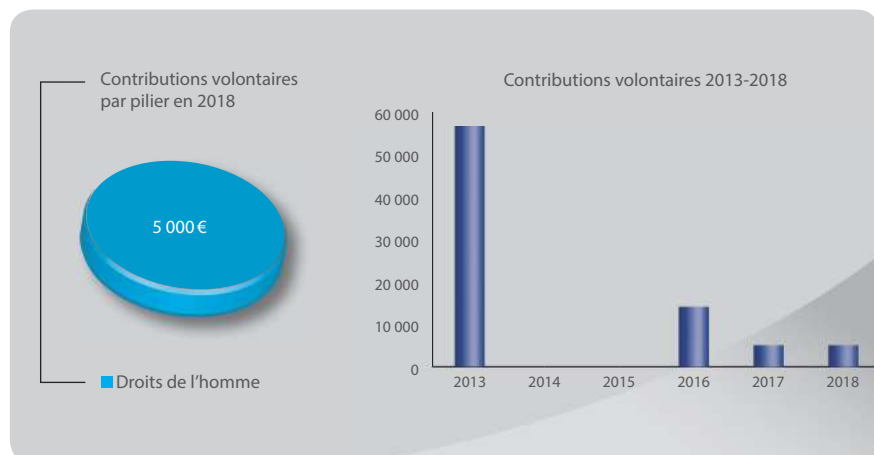
## Slovénie

Contribution volontaire:  
18 846 €  
Classement d'État membre:  
32/47  
Classement par habitant:  
27/47



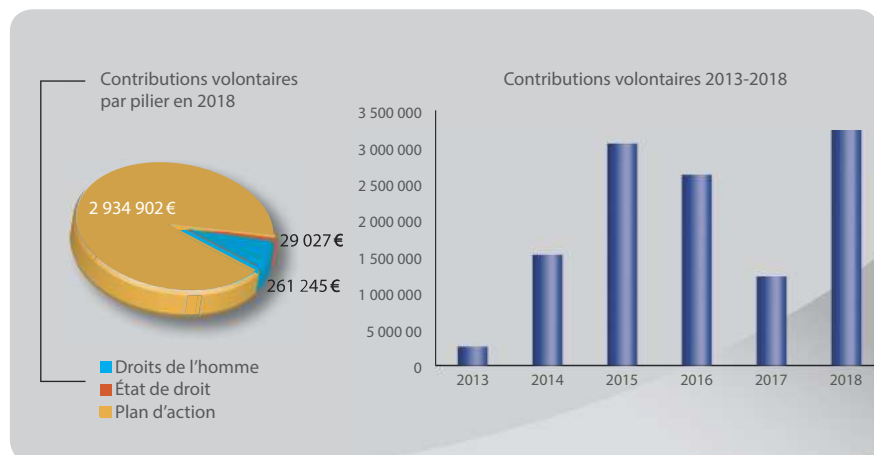
## Espagne

Contribution volontaire:  
5 000 €  
Classement d'État membre:  
41/47  
Classement par habitant:  
43/47



## Suède

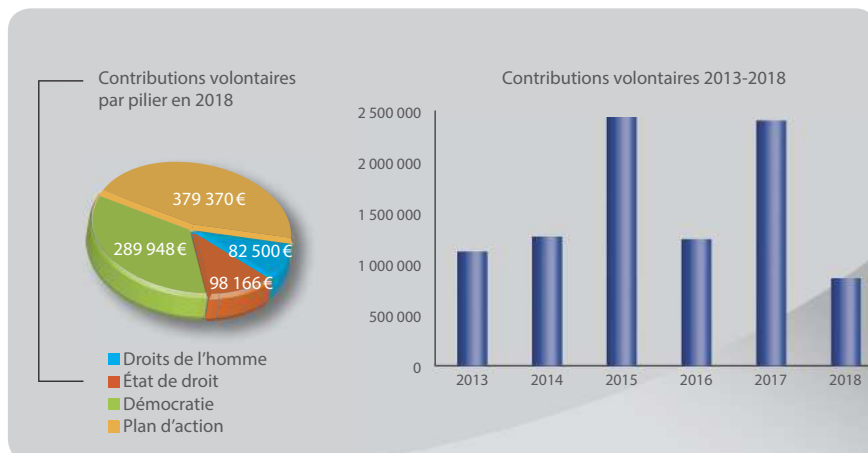
Contribution volontaire:  
3 225 174 €  
Classement d'État membre:  
2/47  
Classement par habitant:  
7/47





## Suisse

Contribution volontaire:  
849 984 €  
Classement d'État membre:  
8/47  
Classement par habitant:  
12/47



## « L'ex-République yougoslave de Macédoine »\*

Contribution volontaire:  
Aucune  
Classement d'État membre:  
Aucune contribution  
Classement par habitant:  
Aucune contribution

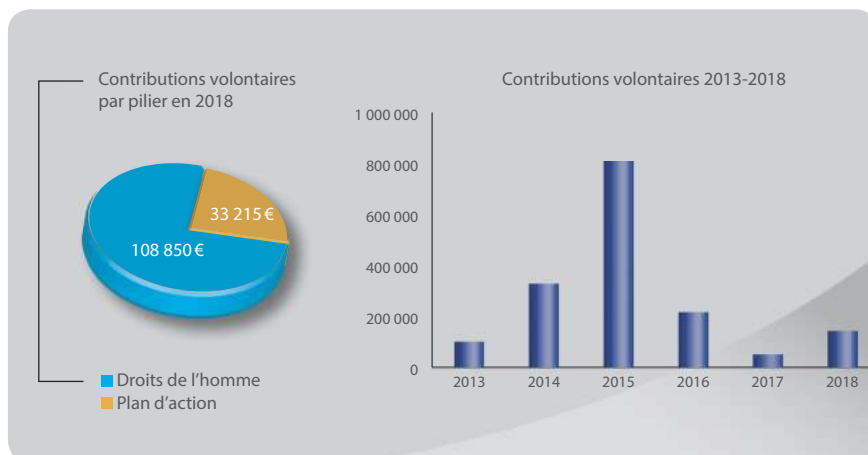


\* A compter du 12 février 2019, le nom officiel du pays est devenu la Macédoine du Nord



## Turquie

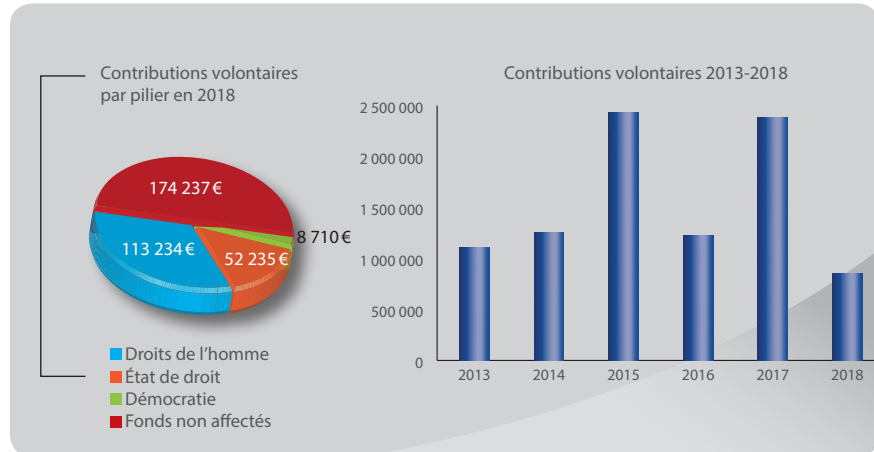
Contribution volontaire:  
142 066 €  
Classement d'État membre:  
20/47  
Classement par habitant:  
36/47





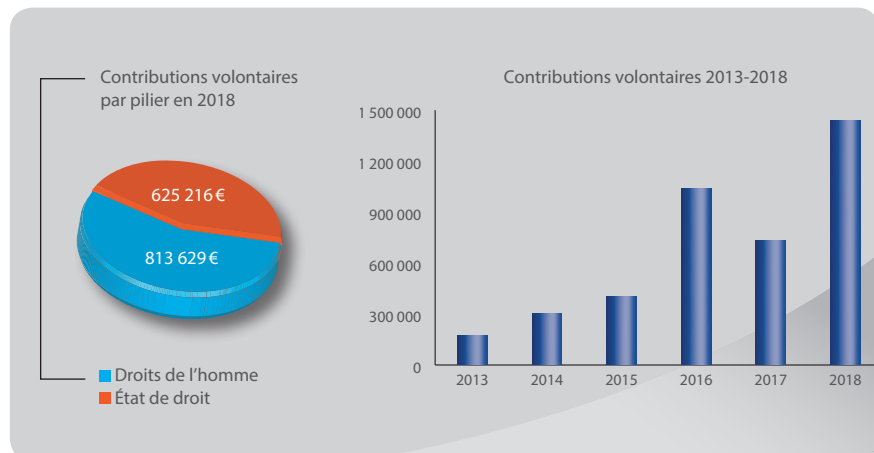
## Ukraine

Contribution volontaire:  
348 416 €  
Classement d'État membre:  
13/47  
Classement par habitant:  
28/47



## Royaume-Uni

Contribution volontaire:  
1 438 845 €  
Classement d'État membre:  
5/47  
Classement par habitant:  
19/47

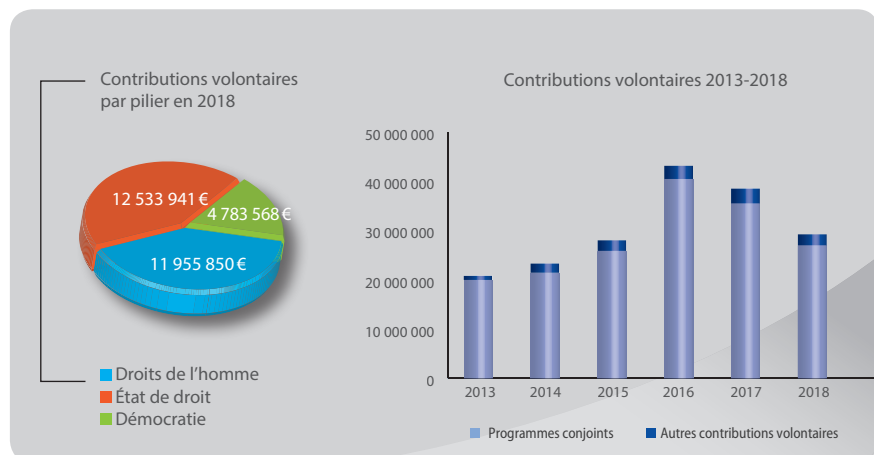


## Union européenne 2018



## Union européenne

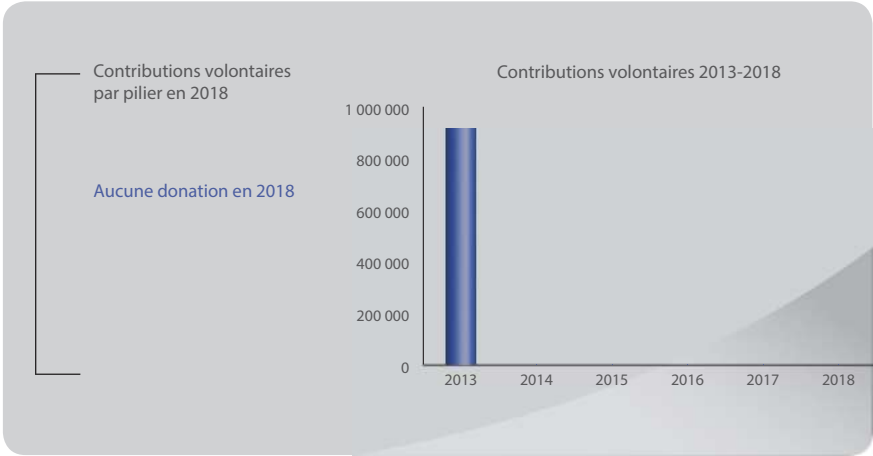
Programmes conjoints:  
27 054 607 €  
Autres contributions volontaires:  
2 218 752 €  
  
TOTAL:  
29 273 359 €





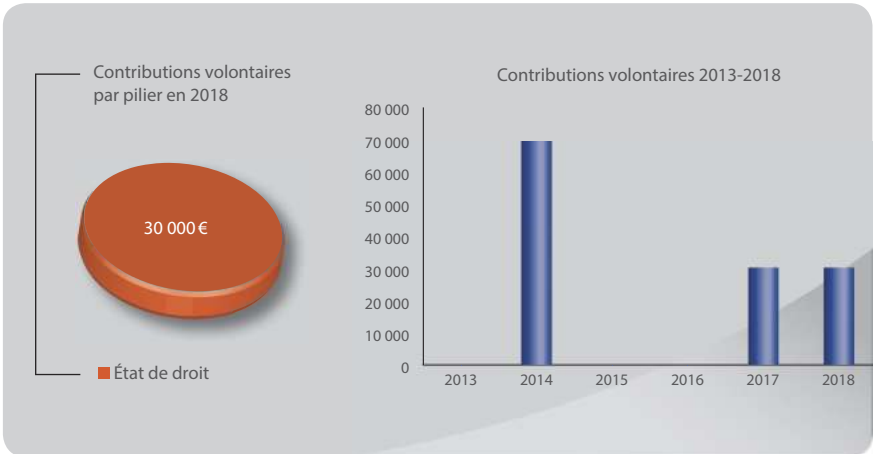
# Canada

Contribution volontaire:  
Aucune  
Classement Observateurs:  
Aucune contribution



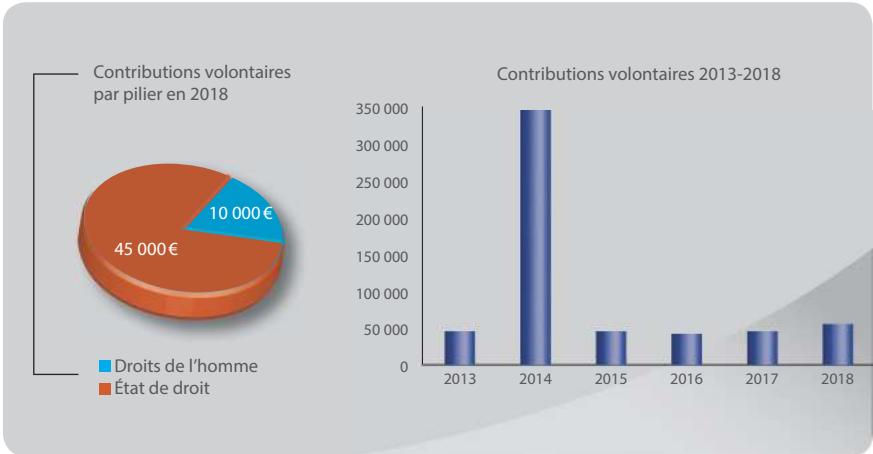
# Saint-Siège

Contribution volontaire:  
30 000 €  
Classement Observateurs:  
4/5



# Japon

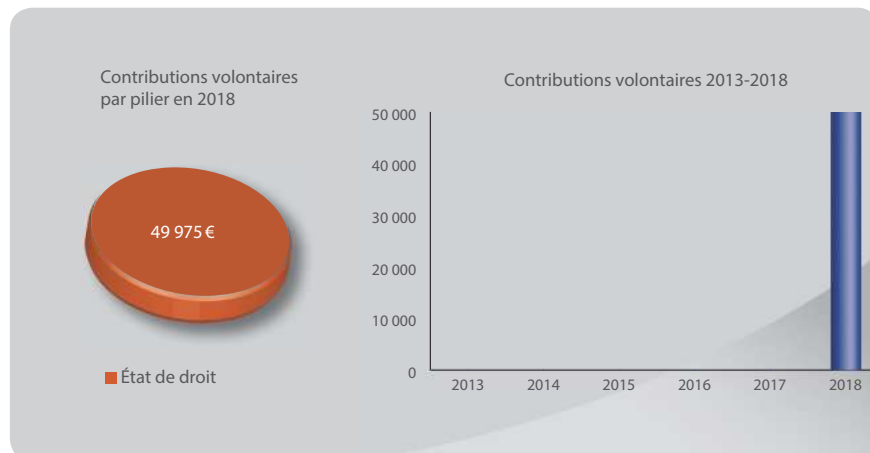
Contribution volontaire:  
55 000 €  
Classement Observateurs:  
2/5





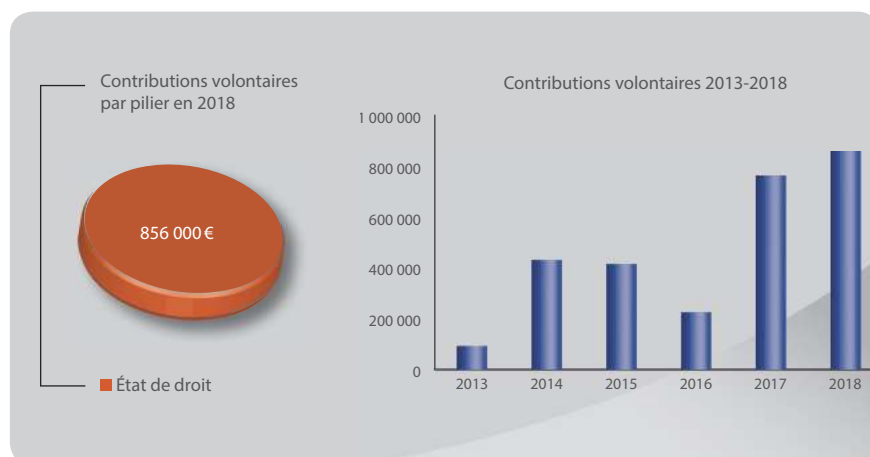
## Mexique

Contribution volontaire:  
49 975 €  
Classement Observateurs:  
3/5



## États-Unis d'Amérique

Contribution volontaire:  
856 000 €  
Classement Observateurs:  
1/5



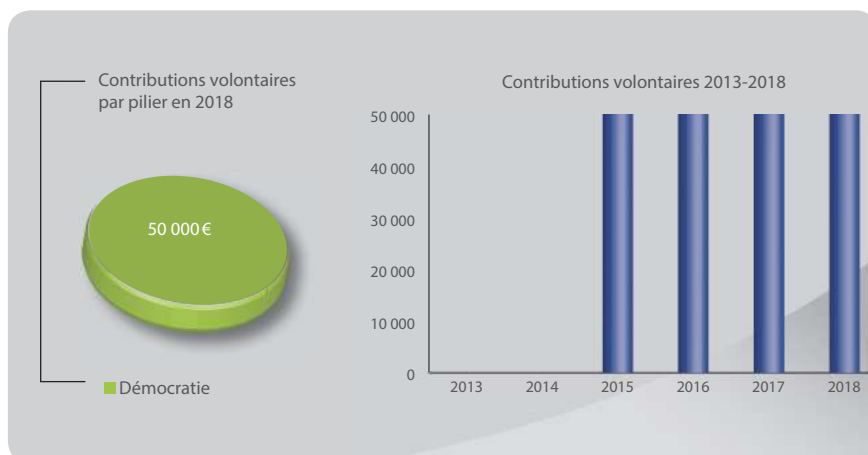
## Réseau Aga Khan de développement

Contribution volontaire :

50 000 €

Classement autres :

6/14



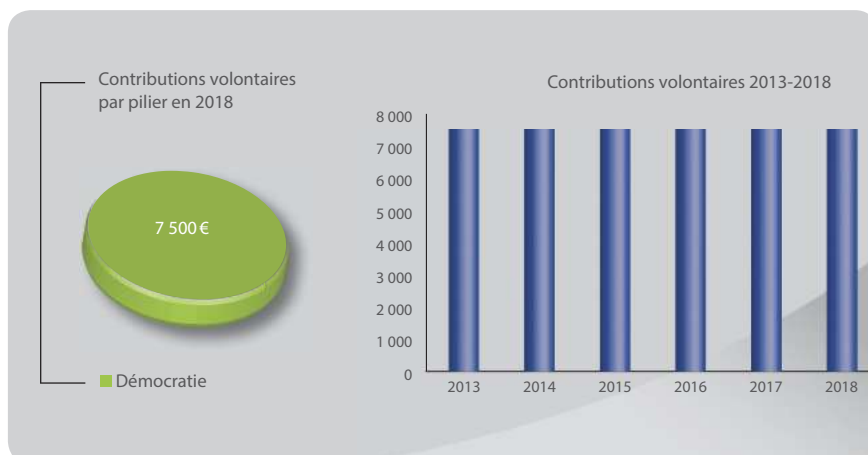
## Fondation Charta 77

Contribution volontaire :

7 500 €

Classement autres :

10/14



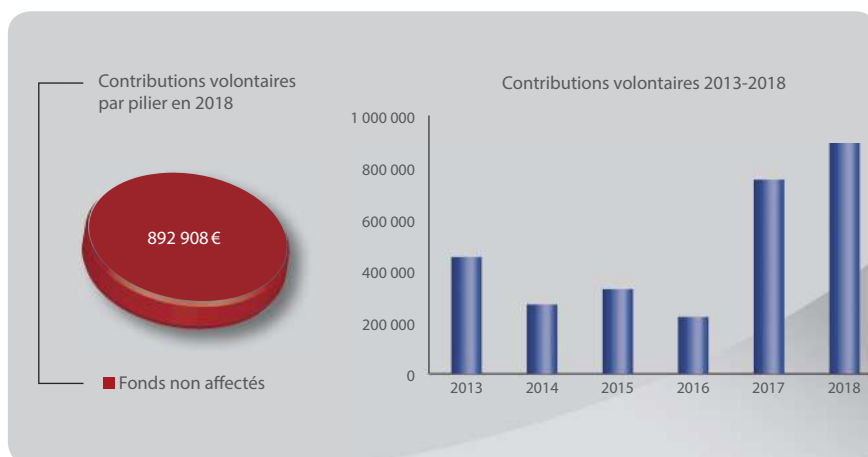
## Espace économique européen (EEE)\*

Contribution volontaire :

892 908 €

Classement autres :

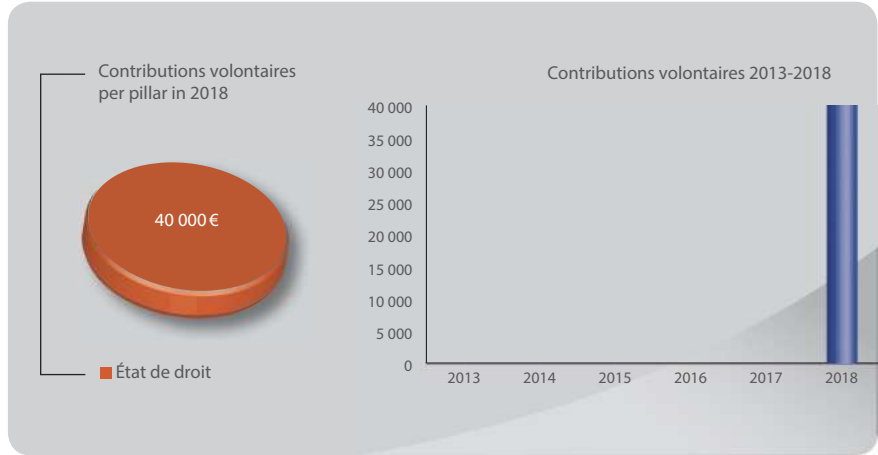
2/14



\* Pays donateurs : Islande, Liechtenstein, Norvège

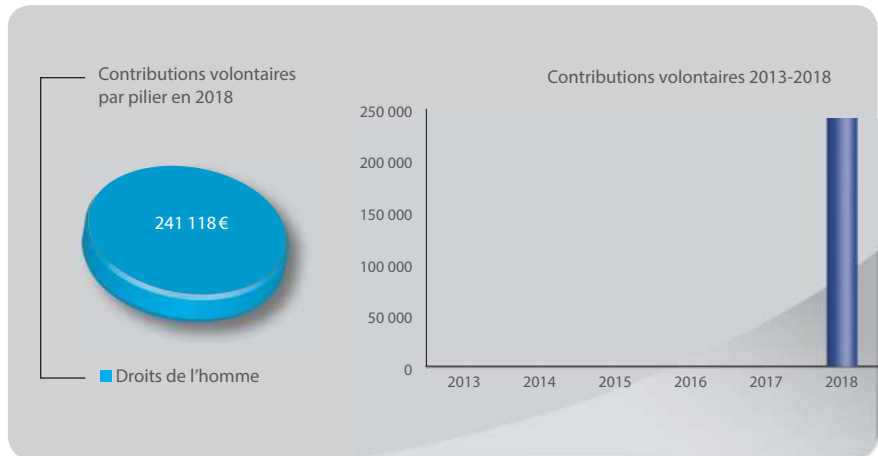
## European Lotteries

Contribution volontaire:  
40 000 €  
Classement autres:  
7/14



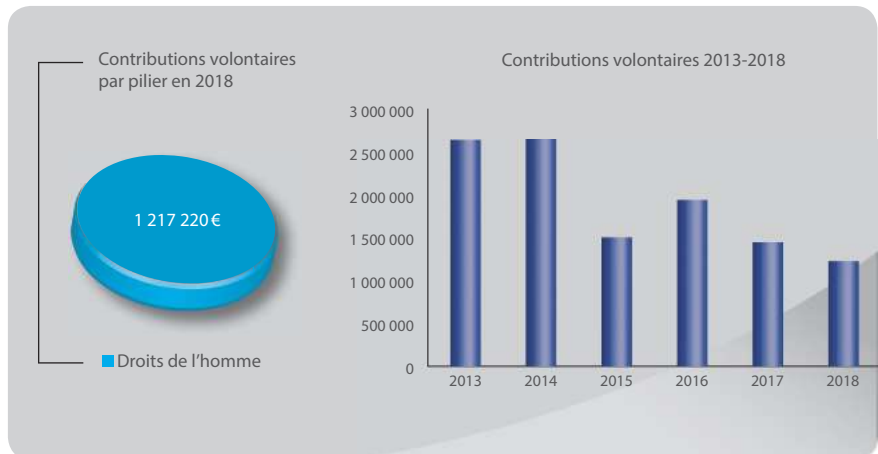
## Fund to End Violence Against Children

Contribution volontaire:  
241 118 €  
Classement autres:  
4/14



## Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF)\*

Contribution volontaire:  
1 217 220 €  
Classement autres:  
1/14

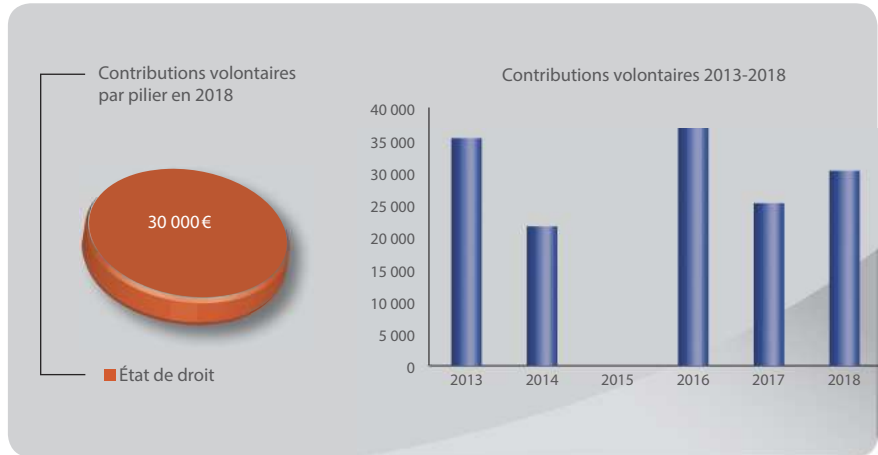


\* Pays donateurs: Finlande, Allemagne, Luxembourg (depuis décembre 2018), Pays-Bas, Norvège, Suisse, Royaume-Uni



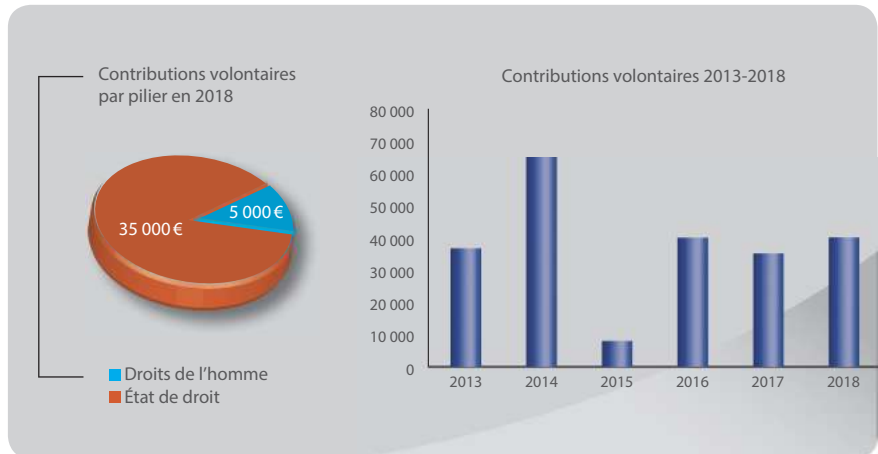
## Ile de Man

Contribution volontaire:  
30 000 €  
Classement autres:  
8/14



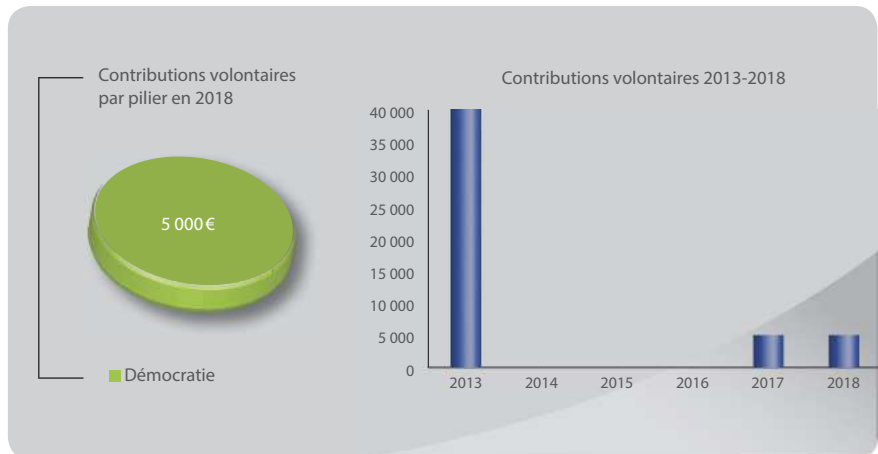
## Israël

Contribution volontaire:  
40 000 €  
Classement autres:  
7/14



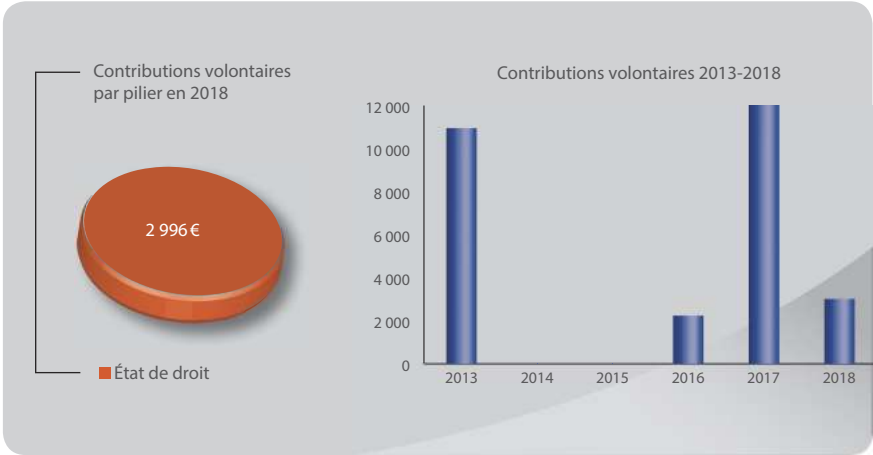
## Université linguistique d'État de Moscou

Contribution volontaire:  
5 000 €  
Classement autres:  
11/14



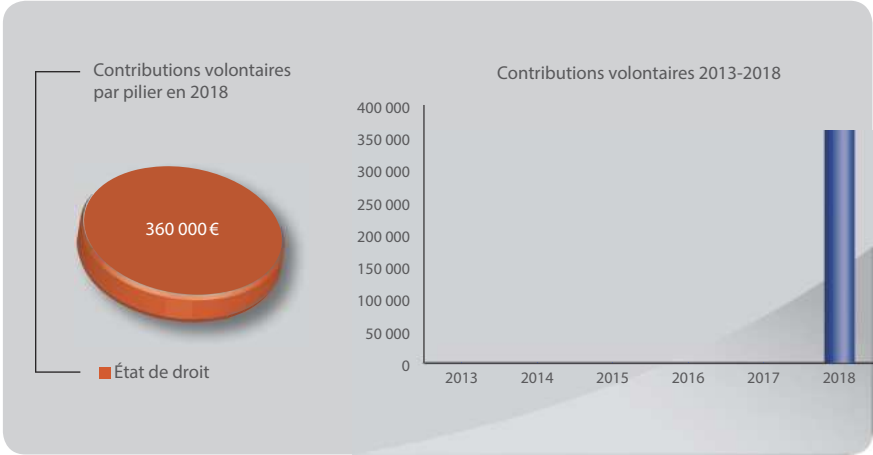
# Organisation internationale de la Francophonie

Contribution volontaire:  
2 996 €  
Classement autres:  
12/14



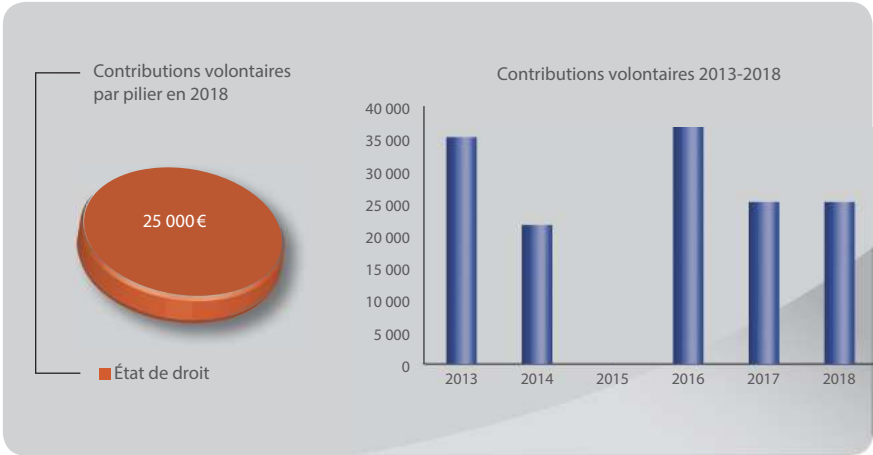
## Qatar

Contribution volontaire:  
360 000 €  
Classement autres:  
3/14



## États de Jersey

Contribution volontaire:  
25 000 €  
Classement autres:  
9/14



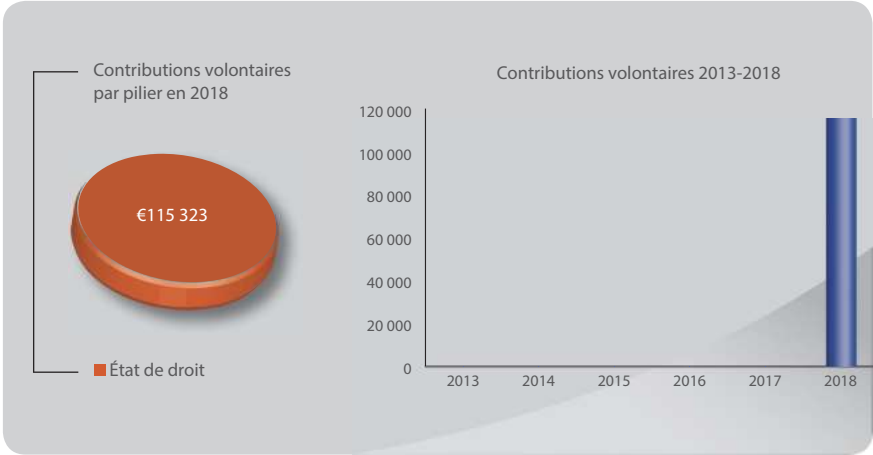
## Vaclav Havel Library

Contribution volontaire:  
7 500 €  
Classement autres:  
10/14



## World Lottery Association

Contribution volontaire:  
115 323 €  
Classement autres:  
5/14



## **ANNEXE 2**

---

Tableaux

## 2.1. Recettes sous forme de contributions volontaires 2009-2018

Rang	Donateur	2009 (€)	2010 (€)	2011 (€)	2012 (€)	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)	2017 (€)	2018 (€)	Total (€)
1	Union Européenne	20 056 507,22	20 815 949,96	24 543 762,13	23 437 238,21	20 867 155,45	23 352 971,21	28 051 261,73	43 211 634,34	38 622 884,25	29 273 359,43	272 232 723,93
2	Norvège	786 729,85	840 693,84	1 676 536,65	2 563 697,23	4 364 762,00	5 510 488,80	4 702 797,55	5 884 900,74	7 802 716,41	8 643 338,40	42 776 661,47
3	Danemark	800 000,00	1 392 428,52	1 340 953,70	537 318,38	3 031 472,23	1 672 846,61	5 043 819,73	1 212 212,88	1 601 584,24	2 257 135,35	17 798 771,64
4	Suède	758 894,08	146 097,90	1 509 419,98	2 454 681,95	257 507,04	1 508 388,70	3 026 054,15	2 598 196,21	1 214 162,73	3 225 173,58	16 698 576,32
5	Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme <sup>1</sup>	1 539 647,00	916 635,00	1 166 637,00	1 693 365,00	2 620 000,00	2 644 075,39	1 491 648,81	1 924 454,44	1 437 446,95	1 217 220,00	16 651 129,59
6	Suisse	360 537,82	541 523,05	457 297,87	1 129 770,77	1 108 550,17	1 252 537,70	2 429 251,93	1 229 641,33	2 384 893,98	849 984,10	11 743 988,72
7	Allemagne	530 106,29	665 172,00	1 170 730,00	285 660,00	810 996,16	476 968,45	685 125,30	449 388,50	305 000,00	1 150 009,00	6 529 155,70
8	France	611 350,00	384 227,00	634 059,72	718 350,00	730 877,71	471 938,84	689 506,75	668 912,42	548 794,58	627 653,00	6 085 670,02
9	Finlande	666 557,00	589 678,39	747 429,82	726 527,18	593 203,18	563 030,83	801 122,18	334 987,80	285 865,44	354 630,11	5 663 031,93
10	Royaume-Uni	47 661,89	54 520,03	9 950,00	223 498,38	174 635,42	303 363,73	402 137,03	1 041 539,34	734 674,10	1 438 845,50	4 430 825,42
11	États-Unis d'Amérique	190 703,63	132 610,01	70 500,00	1 127 690,72	90 812,81	426 426,89	410 328,28	222 750,00	756 115,58	856 000,00	4 283 937,92
12	Espace économique européen (EEE) <sup>2</sup>	0,00	0,00	315 350,00	135 150,00	449 710,81	265 516,00	325 376,00	218 550,00	746 512,00	892 908,00	3 349 072,81
13	Belgique	26 077,81	103 867,40	109 800,21	179 000,00	178 134,38	49 753,15	82 500,00	130 228,42	174 179,61	2 115 386,52	3 148 927,50
14	Pays-Bas	454 545,00	170 161,64	221 795,00	685 064,50	277 050,00	107 500,00	354 995,00	237 500,00	200 000,00	365 109,42	3 073 720,56
15	Italie	340 529,20	332 749,14	323 523,78	168 078,77	108 404,88	265 037,73	54 869,50	398 639,58	323 000,00	305 271,00	2 620 103,58
16	Luxembourg	117 634,70	187 746,50	57 332,41	275 168,02	372 308,33	116 539,09	366 093,74	492 369,12	141 695,91	441 755,29	2 568 643,11
17	Turquie	17 853,32	555 000,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00	325 934,04	808 329,90	215 098,23	50 000,00	142 065,96	2 314 281,45
18	Autriche	0,00	13 000,00	18 000,00	57 834,83	361 500,00	91 500,00	39 000,00	66 683,98	29 000,00	1 019 404,08	1 695 922,89
19	Roumanie	0,00	134 000,00	130 000,00	120 000,00	65 281,58	611 942,31	276 796,68	255 505,43	37 942,00	13 120,94	1 644 588,94
20	Liechtenstein	85 000,00	122 713,99	130 494,35	116 461,04	117 962,92	88 287,72	128 948,07	122 609,60	122 909,75	223 859,70	1 259 247,14
21	Irlande	6 000,00	50 000,00	225 000,00	80 000,00	150 000,00	87 269,14	166 374,77	165 021,10	153 434,57	168 650,32	1 251 749,90
22	Portugal	188 857,76	171 380,00	174 505,40	142 582,00	31 500,00	41 500,00	106 500,00	115 000,00	125 000,00	150 000,00	1 246 825,16
23	Monaco	53 000,00	208 000,00	118 175,69	109 065,06	64 967,62	101 000,00	97 255,19	83 252,46	129 316,86	154 332,84	1 118 365,72
24	Bulgarie	0,00	5 956,80	5 000,00	3 000,00	184 125,00	266 097,54	466 411,27	48 423,92	9 980,49	14 868,93	1 003 863,95
25	Canada	0,00	0,00	0,00	0,00	914 425,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	914 425,06
26	Pologne	17 500,00	19 000,00	116 200,78	70 065,44	145 000,00	117 481,49	147 209,79	190 501,38	10 000,00	77 496,46	910 455,34
27	République slovaque	6 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	20 953,16	16 870,43	86 968,76	12 798,61	611 401,15	147 708,90	907 201,01
28	Japon	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 206,00	45 000,00	345 000,00	45 000,00	41 410,00	45 000,00	55 000,00	756 616,00
29	République tchèque	0,00	8 000,00	8 000,00	16 000,00	30 000,00	148 193,50	175 555,91	71 100,51	117 874,74	128 159,99	702 884,65
30	Espagne	365 600,00	133 600,00	34 000,00	0,00	56 500,00	0,00	0,00	14 000,00	5 000,00	5 000,00	613 700,00
31	Fédération de Russie	0,00	0,00	53 170,80	111 670,20	111 234,14	118 748,86	49 548,13	54 739,23	45 391,33	40 648,26	585 150,95
32	Open Society Foundations	37 743,30	254 610,50	196 722,50	65 921,68	15 720,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	570 718,42
33	Croatie	2 000,00	0,00	19 802,78	1 000,00	12 979,38	183 218,13	177 032,83	23 563,49	5 506,92	19 526,85	444 630,38
34	Chypre	2 221,00	101 221,00	86 523,19	5 221,00	3 221,00	2 200,00	4 220,00	14 944,08	103 649,84	87 332,84	410 753,95
35	Qatar	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00
36	Ukraine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 416,34	348 416,34
37	Andorre	32 200,00	31 200,00	24 651,51	24 200,00	53 833,87	22 250,00	35 011,19	23 356,28	73 068,31	24 016,89	343 788,05
38	Estonie	4 000,00	19 000,00	28 561,07	17 000,00	20 000,00	55 000,00	61 807,89	66 717,48	25 000,00	37 887,84	334 974,28
39	Union internationale des chemins de fer	120 000,00	80 000,00	133 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	333 000,00
40	Lettonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 532,59	67 355,07	11 172,47	150 000,00	7 814,42	329 874,55
41	Fondation A.G. Leventis	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	104 616,00	104 616,00	34 872,00	0,00	0,00	314 104,00

1. Finlande, Allemagne, Luxembourg (depuis décembre 2018), Pays-Bas, Norvège, Suisse, Royaume-Uni.

2. Islande, Liechtenstein, Norvège.

## 2.1. Recettes sous forme de contributions volontaires 2009-2018

Rang	Donateur	2009 (€)	2010 (€)	2011 (€)	2012 (€)	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)	2017 (€)	2018 (€)	Total (€)
42	Azerbaïdjan	0,00	5 980,00	23 355,77	15 775,96	6 656,62	218 880,00	13 374,71	6 192,31	0,00	12 841,24	303 056,61
43	Israël	61 000,00	0,00	0,00	17 500,00	36 630,00	64 920,00	7 985,00	39 945,00	35 000,00	40 000,00	302 980,00
44	Microsoft Corporation	83 889,24	121 732,77	36 108,90	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 730,91
45	Hongrie	4 019,73	0,00	5 000,00	6 328,22	125 094,49	14 206,89	44 700,97	40 344,45	15 000,00	35 301,48	289 996,23
46	Saint-Siège	0,00	0,00	80 000,00	80 393,00	0,00	69 441,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	289 834,00
47	Fund to End Violence Against Children	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	241 117,75	241 117,75
48	Islande	0,00	3 918,80	0,00	1 891,07	60 468,74	62 048,52	58 603,50	9 250,18	0,00	10 000,00	206 180,81
49	Réseau Aga Khan de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	200 000,00
50	Malte	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	43 074,60	38 716,40	22 735,49	25 000,00	52 262,68	191 789,17
51	Banque de développement du Conseil de l'Europe	173 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 000,00
52	Slovenie	87 000,00	33 737,43	7 049,13	0,00	0,00	0,00	0,00	19 079,00	0,00	18 845,77	165 711,33
53	Supporters of Civil Society in Russia	0,00	0,00	0,00	0,00	136 849,12	20 741,71	0,00	0,00	0,00	0,00	157 590,83
54	Organisation Internationale de la Francophonie	0,00	27 000,00	30 000,00	70 500,00	10 880,00	0,00	0,00	2 206,97	12 000,00	2 996,00	155 582,97
55	Fondation du Japon	29 162,00	26 699,70	32 000,00	31 000,00	5 841,83	9 934,36	0,00	13 665,75	0,00	0,00	148 303,64
56	Ile de Man	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	21 400,00	0,00	36 730,00	25 000,00	30 000,00	148 130,00
57	États de Jersey	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	21 400,00	0,00	36 730,00	25 000,00	25 000,00	143 130,00
58	Banque Mondiale	0,00	14 892,03	114 885,82	0,00	35 000,00	21 400,00	0,00	36 730,00	25 000,00	0,00	129 777,85
59	États de Gernesey	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	21 400,00	0,00	36 730,00	25 000,00	0,00	118 130,00
60	World Lottery Association	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 323,50	115 323,50
61	Grèce	29 000,00	0,00	19 983,98	0,00	11 005,70	0,00	0,00	0,00	52 755,50	0,00	112 745,18
62	Union des associations européennes de football (UEFA)	0,00	20 000,00	48 000,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
63	Lituanie	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	10 000,00	20 000,00	35 000,00	33 964,64	99 964,64
64	Serbie	0,00	6 253,96	1 941,21	3 000,00	8 474,54	13 114,31	12 000,00	18 829,54	15 722,99	10 383,82	89 720,37
65	Arménie	20 260,05	11 597,61	0,00	6 836,32	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 747,84	80 441,82
66	Nations Unies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	12 000,00	43 492,00	0,00	0,00	57 992,00
67	Université linguistique d'Etat de Moscou	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	50 000,00
68	Mexique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 975,00	49 975,00
69	Gibraltar	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	25 000,00	0,00	49 000,00
70	Zennström Philanthropies	47 892,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 892,00
71	Fondation Charta 77	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	45 000,00
72	Vaclav Havel Library	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	45 000,00
73	Fondation "la Caixa"	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	29 278,40	0,00	0,00	0,00	0,00	44 278,40
74	Saint-Marin	0,00	0,00	998,50	0,00	0,00	0,00	1 300,37	0,00	0,00	40 000,00	42 298,87
75	McAfee Endowment Fund	40 358,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 358,09
76	European lotteries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
77	Central European Initiative (CEI)	0,00	10 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
78	Fondation européenne de la culture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	4 000,00	0,00	0,00	40 000,00
79	Jugend für Europa	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00

## 2.1. Recettes sous forme de contributions volontaires 2009-2018

Rang	Donateur	2009 (€)	2010 (€)	2011 (€)	2012 (€)	2013 (€)	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)	2017 (€)	2018 (€)	Total (€)
80	Service international pour la jeunesse de la République Fédérale d'Allemagne(IJAB)	0,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 000,00
81	Cassa di Risparmio di Firenze	0,00	0,00	0,00	10 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
82	Conseil nordique des ministres	0,00	12 703,76	0,00	0,00	6 979,62	0,00	0,00	0,00	1 380,22	0,00	21 063,60
83	Fondation Calouste Gulbenkian	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
84	Visa Europe	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
85	Université de Graz	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	2 884,17	0,00	0,00	0,00	0,00	14 884,17
86	Université de Vienne	0,00	0,00	0,00	11 582,40	2 895,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 478,00
87	Université de Nottingham	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 639,32	0,00	0,00	12 639,32
88	Monténégro	0,00	0,00	3 262,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 332,84	10 595,81
89	Allianz Kulturstiftung	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
90	Maroc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
91	Comité international des étudiants (ISC) St Gallen	0,00	9 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00
92	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe	0,00	8 622,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 622,40
93	Coopérative internationale de recherche et d'action en matière de communication (CIRCOM)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
94	Euromesco	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
95	Fondation antidoping suisse	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
96	Iles Féroé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
97	Géorgie	3 000,00	0,00	690,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	415,00	4 105,59
98	République de Moldova	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	724,08	0,00	1 000,00	3 724,08
99	Bosnie-Herzégovine	0,00	0,00	3 390,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 390,59
100	Donateurs privés	0,00	0,00	0,00	0,00	3 056,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 056,54
101	Association européenne de la "Via Francigena"	0,00	2 748,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 748,00
102	Institut allemand pour la recherche international sur l'éducation	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
103	Association internationale des Anciens du Conseil de l'Europe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
104	Albanie	0,00	662,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 332,84	1 995,81
105	JACET (Association japonaise des professeurs universitaires d'anglais)	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
106	Parc national Donau-Auen	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
107	Save the Children Norway	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
108	Fondation Anna Lindh	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
109	Goldsmiths College	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
<b>TOTAL</b>		<b>28 857 637,98</b>	<b>29 583 592,10</b>	<b>36 396 153,80</b>	<b>37 743 293,33</b>	<b>39 262 617,54</b>	<b>42 519 248,83</b>	<b>52 260 510,08</b>	<b>61 255 969,46</b>	<b>59 525 860,45</b>	<b>58 118 930,66</b>	<b>445 523 814,23</b>

## 2.2. Recettes sous forme de contributions volontaires en 2018

Donateur	Total (€)	Donateur	Total (€)
Union Européenne (UE)	29 273 359,43	Réseau Aga Khan de développement	50 000,00
Norvège	8 643 338,40	Mexique	49 975,00
Suède	3 225 173,58	Fédération de Russie	40 648,26
Danemark	2 257 135,35	European Lotteries	40 000,00
Belgique	2 115 386,52	Israël	40 000,00
Royaume-Uni	1 438 845,50	Saint-Marin	40 000,00
Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme <sup>1</sup>	1 217 220,00	Estonie	37 887,84
Allemagne	1 150 009,00	Hongrie	35 301,48
Autriche	1 019 404,08	Lituanie	33 964,64
Espace économique européen <sup>2</sup>	892 908,00	Saint-Siège	30 000,00
États-Unis d'Amérique	856 000,00	Ile de Man	30 000,00
Suisse	849 984,10	États de Jersey	25 000,00
France	627 653,00	Andorre	24 016,89
Luxembourg	441 755,29	Croatie	19 526,85
Pays-Bas	365 109,42	Slovénie	18 845,77
Qatar	360 000,00	Bulgarie	14 868,93
Finlande	354 630,11	Roumanie	13 120,94
Ukraine	348 416,34	Azerbaïdjan	12 841,24
Italie	305 271,00	Arménie	11 747,84
Fund to End Violence Against Children	241 117,75	Serbie	10 383,82
Liechtenstein	223 859,70	Islande	10 000,00
Irlande	168 650,32	Lettonie	7 814,42
Monaco	154 332,84	Fondation Charta 77	7 500,00
Portugal	150 000,00	Vaclav Havel Library	7 500,00
République slovaque	147 708,90	Monténégro	7 332,84
Turquie	142 065,96	Espagne	5 000,00
République tchèque	128 159,99	Université linguistique d'État de Moscou	5 000,00
World Lottery Association	115 323,50	Organisation Internationale de la Francophonie	2 996,00
Chypre	87 332,84	Albanie	1 332,84
Pologne	77 496,46	République de Moldova	1 000,00
Japon	55 000,00	Géorgie	415,00
Malte	52 262,68		
		<b>GRAND TOTAL</b>	<b>58 118 930,66 €</b>

1. Finlande, Allemagne, Luxembourg (depuis décembre 2018), Pays-Bas, Norvège, Suisse, Royaume-Uni.

2. Islande, Liechtenstein, Norvège.



## 2.3. Recettes sous forme de contributions volontaires en 2018 par pilier

Donateur	Démocratie (€)	Droits de l'homme (€)	État de droit (€)	Plan d'action (€)	Fonds non affectés (€)	Total (€)
Union Européenne (UE)	4 783 568,25	11 955 850,56	12 533 940,62			29 273 359,43
Norvège	77 368,03	2 271 307,73	543 680,17	5 028 153,47	722 829,00	8 643 338,40
Suède		261 244,39	29 027,16	2 934 902,03		3 225 173,58
Danemark		1 812 311,99	10 000,00	434 823,36		2 257 135,35
Belgique	89 500,00	25 886,52			2 000 000,00	2 115 386,52
Royaume-Uni		813 628,91	625 216,59			1 438 845,50
Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme <sup>1</sup>		1 217 220,00				1 217 220,00
Allemagne	20 009,00	1 065 000,00	65 000,00			1 150 009,00
Autriche	1 000 000,00	19 404,08				1 019 404,08
Espace économique européen <sup>2</sup>					892 908,00	892 908,00
États-Unis d'Amérique			856 000,00			856 000,00
Suisse	289 948,37	82 500,00	98 165,48	379 370,25		849 984,10
France	357 653,00	15 000,00	255 000,00			627 653,00
Luxembourg	20 000,00	93 511,52	321 291,00	6 952,77		441 755,29
Pays-Bas	65 000,00	125 000,00	50 000,00	125 109,42		365 109,42
Qatar			360 000,00			360 000,00
Finlande	80 000,00	273 933,11	697,00			354 630,11
Ukraine	8 710,12	113 234,37	52 234,57		174 237,28	348 416,34
Italie	94 873,00		210 398,00			305 271,00
Fund to End Violence Against Children		241 117,75				241 117,75
Liechtenstein		25 003,09	46 291,37	152 565,24		223 859,70
Irlande		125 650,32	3 000,00	40 000,00		168 650,32
Monaco	20 000,00	51 332,84	58 000,00	25 000,00		154 332,84
Portugal	107 500,00	17 500,00	25 000,00			150 000,00
République slovaque	2 000,00		145 708,90			147 708,90
Turquie		108 850,48		33 215,48		142 065,96
République tchèque	38 000,00	25 000,00	19 834,55	45 325,44		128 159,99
World Lottery Association			115 323,50			115 323,50
Chypre	8 000,00	77 000,00	2 332,84			87 332,84
Pologne	12 500,00	2 500,00	40 000,00	22 496,46		77 496,46
Japon		10 000,00	45 000,00			55 000,00
Malte	7 262,68		45 000,00			52 262,68
Réseau Aga Khan de développement	50 000,00					50 000,00

1. Finlande, Allemagne, Luxembourg (depuis décembre 2018), Pays-Bas, Norvège, Suisse, Royaume-Uni.

2. Islande, Liechtenstein, Norvège.

## 2.3. Recettes sous forme de contributions volontaires en 2018 par pilier

Donateur	Démocratie (€)	Droits de l'homme (€)	État de droit (€)	Plan d'action (€)	Fonds non affectés (€)	Total (€)
Mexique			49 975,00			49 975,00
Fédération de Russie			40 648,26			40 648,26
European Lotteries			40 000,00			40 000,00
Israël		5 000,00	35 000,00			40 000,00
Saint-Marin			40 000,00			40 000,00
Estonie		11 177,49	15 000,00	10 377,51	1 332,84	37 887,84
Hongrie		460,74		34 840,74		35 301,48
Lituanie				33 964,64		33 964,64
Saint-Siège			30 000,00			30 000,00
Ile de Man			30 000,00			30 000,00
États de Jersey			25 000,00			25 000,00
Andorre	3 250,00	15 000,00		5 766,89		24 016,89
Croatie	2 000,00	17 526,85				19 526,85
Slovénie	6 397,67	10 000,00	2 448,10			18 845,77
Bulgarie			1 000,00	13 868,93		14 868,93
Roumanie		10 000,00		3 120,94		13 120,94
Azerbaïdjan	12 841,24					12 841,24
Arménie	7 500,00	2 500,00	1 747,84			11 747,84
Serbie	7 000,00			3 383,82		10 383,82
Islande		10 000,00				10 000,00
Lettonie				7 814,42		7 814,42
Fondation Charta 77	7 500,00					7 500,00
Vaclav Havel Library	7 500,00					7 500,00
Monténégro			7 332,84			7 332,84
Espagne		5 000,00				5 000,00
Université linguistique d'État de Moscou	5 000,00					5 000,00
Organisation Internationale de la Francophonie			2 996,00			2 996,00
Albanie					1 332,84	1 332,84
République de Moldova	1 000,00					1 000,00
Géorgie			415,00			415,00
<b>TOTAL</b>	<b>7 191 881,36€</b>	<b>20 915 652,74€</b>	<b>16 877 704,79 €</b>	<b>9 341 051,81€</b>	<b>3 792 639,96€</b>	<b>58 118 930,66€</b>

## 2.4. Recettes sous forme de contributions volontaires en 2018 par bénéficiaire

Pays bénéficiaires	€	%
Multilatéral	20 503 244,76	35,28%
Turquie	5 916 764,37	10,18%
Ukraine	5 128 426,66	8,82%
Géorgie	3 392 619,17	5,84%
Kosovo**	2 677 647,46	4,61%
Arménie	2 398 462,68	4,13%
République de Moldova	2 278 594,05	3,92%
Fédération de Russie	2 009 003,44	3,46%
Bosnie-Herzégovine	1 704 944,03	2,93%
Albanie	1 700 650,86	2,93%
Monténégro	1 580 316,08	2,72%
Serbie	1 554 397,25	2,67%
Maroc	1 516 394,82	2,61%
« L'ex-République Yougoslave de Macédoine »*	1 507 566,57	2,59%
Tunisie	1 439 829,03	2,48%
Jordanie	351 690,73	0,61%
Roumanie	349 231,60	0,60%
Azerbaïdjan	343 909,76	0,59%
République kirghize	330 427,00	0,57%
Algérie	230 825,60	0,40%
Liban	230 825,60	0,40%
Bulgarie	210 768,40	0,36%
Slovénie	179 980,00	0,31%
République Slovaque	140 000,00	0,24%
Grèce	129 411,84	0,22%
Palestine***	126 332,24	0,22%
Malte	83 333,33	0,14%
Espagne	83 333,33	0,14%
Bélarus	20 000,00	0,03%
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>58 118 930,66 €</b>	<b>100%</b>

Les contributions extrabudgétaires représentent pour le Conseil de l'Europe une ressource essentielle et la principale source de financement de ses activités de coopération et d'assistance technique. L'augmentation constante des ressources extrabudgétaires au cours des dernières années a permis à l'Organisation de renforcer son action au sein des États membres et au-delà. Ces ressources soutiennent aussi la contribution de l'Organisation à la réalisation du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.

En 2018, nos donateurs ont apporté une contribution de 58,1 millions d'euros aux actions du Conseil de l'Europe. Cette brochure présente un aperçu des recettes 2018 ainsi que le profil des différents donateurs. Une analyse des fonds et de leur utilisation montre les résultats concrets que l'Organisation a obtenus grâce aux partenariats avec nos donateurs.

Contactez le secrétariat du Conseil de l'Europe :  
Division de la mobilisation des ressources et des relations  
avec les donateurs  
Bureau de la Direction générale des programmes  
Avenue de l'Europe  
F-67075 Strasbourg Cedex  
**RMDR@coe.int**

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

**[www.coe.int](http://www.coe.int)**